



TRAIT D'UNION



Bulletin d'information - No 115 - Mai 2026



NOUVEAU

Relâcher les tensions
Se libérer par le mouvement
Retrouver **fluidité** et **présence**



Mouvements en conscience

Un moment ressourçant.

Cours en ligne et en présentiel au duplex danse et bien-être à Granges-Paccot

Infos et horaires sur **fluance.io**

Photo : Clem Piller© pour le duplex

MURITH SA
POMPES FUNÈBRES

Fribourg
Pérolles 27
026 322 41 43



Route de Chantemerle 37A
1763 Granges-Paccot

- Chapelle privée qui permet de célébrer le dernier adieu religieux ou laïc
- Salons funéraires personnalisés

1916



ASSF
Détenant du brevet fédéral

Heures d'ouverture

Lundi à jeudi	7.30 à 11.30 heures	13.30 à 17.00 heures
Vendredi	7.30 à 11.30 heures	13.30 à 16.00 heures
Veilles de fêtes	7.30 à 11.30 heures	13.30 à 16.00 heures

Fermeture de l'administration communale

Toute la journée

- Du jeudi 14 mai au vendredi 15 mai 2026 / pont de l'Ascension
- Lundi 25 mai 2026 / Pentecôte
- Du jeudi 4 juin au vendredi 5 juin 2026 / pont de la Fête-Dieu
- Du lundi 7 au mardi 8 décembre 2026
- Du lundi 21 décembre 2026 au vendredi 1 janvier 2027 inclus

L'après-midi

- Vendredi 1er mai 2026
- Du lundi 27 juillet au vendredi 14 août 2026 inclus

Contacts principaux

Service de l'édilité	Pascal Bourguet	079 450 48 90
Service des eaux	Pascal Bourguet	079 450 48 90
Service du feu	Bataillon Sarine	118
Service des écoles	Chantemerle	026 460 68 70
	Chavully	026 460 68 40
Service social régional de la Sonnaz	Route des Fluides 7 1762 Givisiez	026 460 87 00

Impressum

Editeur: Commune de Granges-Paccot

Coordination : Administration communale - commune@granges-paccot.ch

Graphisme & Photographies : Olivier Schneuwly

Tirage : 2'300 exemplaires deux fois par an

Délais de rédaction : 19 mars 2026

Imprimerie : media f imprimerie SA

Distribution en tout ménage

Contact pour publicité dans le "Trait d'Union": commune@granges-paccot.ch



**CARBON
FRI**

CO₂-Emissionen (t) / Produkt



Editorial

René Schneuwly
Syndic

Chères citoyennes, chers citoyens,

Après 35 années passées au service de notre commune, le moment est venu pour moi de tourner une page importante de ma vie. Lorsque j'ai débuté mes fonctions à l'orée des années 1990, Granges-Paccot était déjà une commune dynamique, mais bien différente de celle que nous connaissons aujourd'hui.

Depuis 1991, notre commune a connu une évolution remarquable. Sa population a fortement augmenté, accueillant de nouvelles familles, de nouveaux projets et une diversité toujours plus riche. Cette croissance nous a poussés à réfléchir constamment à l'aménagement de notre territoire, à la qualité de vie de nos habitants et aux infrastructures nécessaires pour accompagner ce développement.

Durant ces trois décennies et demie, j'ai eu le privilège de voir naître et se concrétiser plusieurs projets structurants pour notre commune. Parmi eux, la création de la place du village et du centre administratif, qui ont contribué à donner à Granges-Paccot un véritable cœur communal, lieu de rencontre et de vie citoyenne.

Nous avons également investi dans l'avenir de notre jeunesse avec la construction du centre scolaire et sportif de Chavully, permettant d'accueillir les élèves dans des infrastructures modernes et adaptées. Dans le domaine culturel et social, l'ouverture de la bibliothèque et de la ludothèque a offert aux habitants des espaces de partage, de découverte et de lien intergénérationnel, sans oublier, sous l'angle sportif, l'aménagement du complexe multisports de Chantemerle.

Notre commune a aussi joué un rôle important dans le développement économique de la région, en particulier avec l'arrivée d'infrastructures majeures comme Forum Fribourg, Equilibre et Nuithonie qui ont contribué à renforcer l'attractivité de notre territoire bien au-delà de ses frontières communales.

Lorsque je repense à l'année 1991, je réalise à quel point le monde a changé. À cette époque, Internet n'était pas encore entré dans nos foyers, les téléphones portables étaient rares et volumineux, et les démarches administratives se faisaient presque exclusivement sur papier. Aujourd'hui, notre quotidien est connecté, instantané et en constante évolution. Pourtant, malgré ces transformations technologiques et sociétales, certaines valeurs demeurent essentielles : le sens de la communauté, la solidarité et l'engagement au service du bien commun.

Ces 35 années n'auraient pas été possibles sans l'engagement de nombreuses personnes. Je tiens à remercier chaleureusement les membres du Conseil communal qui m'ont accompagné au fil des législatures, les collaboratrices et collaborateurs de la commune, ainsi que les nombreuses sociétés et associations qui font vivre notre commune. Je remercie également chacune et chacun d'entre vous pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ces années.

Servir Granges-Paccot a été pour moi un immense honneur et une grande fierté. Je suis convaincu que notre commune continuera à se développer avec ambition et sérénité, fidèle à son esprit d'ouverture et à sa qualité de vie.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'avenir de notre commune.

Avec toute ma reconnaissance,

Le Syndic



René Schneuwly





Assemblées communales 2025

L'Assemblée communale a été convoquée à trois reprises, le 26 mai 2025, le 29 septembre 2025 ainsi que le 15 décembre 2025.

Lors de l'Assemblée du 26 mai 2025, les 39 personnes présentes ont :

- Approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 16 décembre 2024.
- Approuvé les comptes de résultats et des investissements 2024.
- Accepté un crédit d'investissement complémentaire de CHF 41 213.28 pour l'assainissement du Lavapesson (LAV1).

Lors de l'Assemblée du 29 septembre 2025, les 46 personnes présentes ont :

- Approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 26 mai 2025.
- Accepté un crédit d'investissement de CHF 719 946.00 pour le réaménagement de l'ancienne crèche de Chantemerle.
- Accepté un crédit d'investissement de CHF 450 000.00 pour des travaux de remplacement et d'extension du réseau d'eau potable à la route de Chantemerle supérieure.

Lors de l'Assemblée du 15 décembre 2025, les 42 citoyennes et citoyens présents ont :

- Approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 29 septembre 2025.
- Approuvé le budget de résultats et des investissements 2026.
- Pris acte de la planification financière.
- Accepté la désignation de l'organe de révision pour les exercices 2025 à 2027.
- Accepté la refonte des statuts de l'Association régionale de la Sarine (ARS).





Les citoyennes et citoyens de Granges-Paccot sont convoqués en assemblée ordinaire le

LUNDI 20 AVRIL 2026 A 20.00 HEURES
à la halle polyvalente de Chantemerle

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 23 février 2026

Le procès-verbal ne sera pas lu; il est à disposition à l'Administration communale et sur le site internet de la commune de Granges-Paccot.

2. Comptes 2025

- 2.1. Présentation générale des comptes de résultats et des investissements 2025
- 2.2. Rapports de la Commission financière
- 2.3. Discussion et votes

3. Association « Arcia Région culturelle »

- 3.1. Présentation générale des statuts
- 3.2. Explication des différents niveaux d'engagement
- 3.3. Rapport de la Commission financière
- 3.4. Discussion et vote



4. Divers

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 23 février 2026 ainsi que les messages relatifs aux points de l'ordre du jour ci-dessus sont à disposition à l'Administration communale et peuvent être consultés sur le site internet de la commune en utilisant le QR code ci-dessus.

L'Assemblée communale sera suivie d'un apéritif.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire

Bénédicte Laville



Le Syndic

René Schneuwly



Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
1	ACTIF	86'378'804.56	117'372'041.30	127'278'745.96	76'472'099.90
10	Patrimoine financier PF	39'194'648.48	112'830'411.69	125'389'933.61	26'635'126.56
100	Disponibilités et placements à court terme	11'821'978.08	60'379'962.42	65'498'128.35	6'703'812.15
1000	Caisse	4'372.55	127'111.20	126'332.70	5'151.05
10000.00	Caisse principale	4'372.55	127'111.20	126'332.70	5'151.05
1001	Poste	7'963'908.84	40'794'266.14	45'166'930.59	3'591'244.39
10010.00	PostFinance - C/C	7'963'908.84	40'794'266.14	45'166'930.59	3'591'244.39
1002	Banque	853'696.69	12'958'585.08	10'704'865.06	3'107'416.71
10020.00	BCF - C/C	691'602.35	6'856'849.60	4'765'434.60	2'783'017.35
10020.10	Raiffeisen - C/C	16'871.87	98'247.60	83'316.63	31'802.84
10020.20	UBS 1326 0 - C/C	41'809.98		40'080.00	1'729.98
10020.30	UBS 4601 V - C/C	33'463.26		79.99	33'383.27
10020.40	CIC - C/C	11'176.28	6'003'366.67	5'801'316.84	213'226.11
10021.01	BCF - Camp de neige	27'328.40	92.75		27'421.15
10021.11	Raiffeisen - 5505 7	31'444.55	28.46	14'637.00	16'836.01
1003	Placements à court terme	3'000'000.00	6'500'000.00	9'500'000.00	
10030.02	BCF - Placement à terme	2'000'000.00	3'500'000.00	5'500'000.00	
10030.03	CIC - Placement à terme	1'000'000.00	3'000'000.00	4'000'000.00	
101	Créances	-16'835'691.33	36'361'436.24	32'446'455.98	-12'920'711.07
1010	Créances résultant de prestations envers des tiers	356'016.93	3'146'067.93	2'394'598.04	1'107'486.82
10100.00	Créances diverses	410'153.94	3'046'186.79	2'315'619.04	1'140'721.69
10100.01	Créances ordonnances pénales stationnement	900.00	10'830.00	5'979.00	5'751.00
10100.99	Du croire créances diverses	-85'000.00	85'000.00	73'000.00	-73'000.00
10101.00	Créances résultant de l'impôt anticipé	29'962.99	4'051.14		34'014.13
1011	Comptes courants avec tiers	-134'526.87	11'862'891.95	11'209'399.20	518'965.88
10110.00	Etat de Fribourg - C/C	-134'073.47	11'760'990.35	11'104'436.85	522'480.03
10111.01	Indemnités maladie - accident - APG - C/C	-453.40	101'901.60	104'962.35	-3'514.15
1012	Créances fiscales	-17'058'811.24	20'968'615.03	18'459'568.31	-14'549'764.52
10120.00	Créances résultant des impôts communaux généraux	7'802.68	249'449.68	237'375.78	19'876.58
10120.15	Créances impôts 2015	-4'825.00			-4'825.00
10120.16	Créances impôts 2016	-4'910.00	-9'644.95	-9'644.95	-4'910.00
10120.17	Créances impôts 2017	-2'380.00	-15'327.45	-15'327.45	-2'380.00
10120.18	Créances impôts 2018		-16'709.40	-16'709.40	
10120.19	Créances impôts 2019	-3'269.70	7'489.00	7'512.00	-3'292.70
10120.20	Créances impôts 2020	-6'860.40	11'235.85	4'385.35	-9.90
10120.21	Créances impôts 2021	27'455.45	9'488.90	28'315.55	8'628.80
10120.22	Créances impôts 2022	267'962.40	22'834.25	274'094.30	16'702.35
10120.23	Créances impôts 2023	-2'032'212.03	3'375'955.90	1'030'234.69	313'509.18
10120.24	Créances impôts 2024	-15'162'420.69	14'107'316.30	1'475'814.30	-2'530'918.69
10120.25	Créances impôts 2025		13'091.30	12'405'281.39	-12'392'190.09
10120.99	Du croire créances fiscales	-940'000.00	940'000.00	840'000.00	-840'000.00
10121.00	Créances résultant des impôts fonciers	794'846.05	2'273'435.65	2'198'236.75	870'044.95
1015	Comptes courants internes		270'062.47	270'062.47	
10154.00	Compte de compensation - Opérations de paiement		270'062.47	270'062.47	
1019	Autres créances	1'629.85	113'798.86	112'827.96	2'600.75
10191.00	Avoirs auprès des assurances sociales	1'629.85	2'599.75	1'628.85	2'600.75
10192.10	TVA IP - Approvisionnement en eau - CR - 8.1%		12'888.81	12'888.81	
10192.11	TVA IP - Approvisionnement en eau - CR - 2.6%		3'590.17	3'590.17	
10192.12	TVA IP - Approvisionnement en eau - CI - 8.1%		43'628.14	43'628.14	
10192.20	TVA IP - Traitement eaux usées - CR - 8.1%		23'515.12	23'515.12	
10192.22	TVA IP - Traitement eaux usées - CI - 8.1%		27'576.87	27'576.87	
104	Actifs de régularisation	27'435'787.08	16'072'760.63	27'435'787.08	16'072'760.63
1041	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	1'305'787.08	357'760.63	1'305'787.08	357'760.63
10410.00	Régularisation charges de biens, services et autres charges	1'305'787.08	357'760.63	1'305'787.08	357'760.63
1042	Impôts (nature 40)	26'130'000.00	15'715'000.00	26'130'000.00	15'715'000.00
10420.00	Régularisation impôts	26'130'000.00	15'715'000.00	26'130'000.00	15'715'000.00
107	Placements financiers à long terme	53'819.50	696.00	1'784.00	52'731.50
1070	Actions et parts sociales	7'819.50	696.00	1'784.00	6'731.50
10700.00	Actions nominatives	7'619.50	696.00	1'784.00	6'531.50
10702.00	Raiffeisen - Parts sociales	200.00			200.00



Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
1079	Autres placements financiers à long terme	46'000.00			46'000.00
10790.00	SOCS - Prêt à long terme	46'000.00			46'000.00
108	Immobilisations corporelles PF	16'718'755.15	15'556.40	7'778.20	16'726'533.35
1080	Terrains PF	15'118'755.15	7'778.20		15'126'533.35
10800.01	La Chassotte	15'118'755.15	7'778.20		15'126'533.35
1084	Bâtiments PF	1'600'000.00			1'600'000.00
10840.02	Module - Chantemerle 64	1'600'000.00			1'600'000.00
1087	Installations en construction PF		7'778.20	7'778.20	
10870.00	Installations en construction PF		7'778.20	7'778.20	
14	Patrimoine administratif PA	47'184'156.08	4'541'629.61	1'888'812.35	49'836'973.34
140	Immobilisations corporelles PA	45'188'247.14	4'508'428.31	1'849'175.66	47'847'499.79
1400	Terrains PA	3'968'113.60			3'968'113.60
14000.03	Terrain - Ecole de Chavully	3'968'113.60			3'968'113.60
1401	Routes et voies de communications PA	2'363'521.97	204'569.41	154'813.26	2'413'278.12
14010.61	Routes et voies de communications	3'935'135.19	204'569.41		4'139'704.60
14010.99	Amortissements cumulés - Routes et voies de communications	-1'571'613.22		154'813.26	-1'726'426.48
1403	Autres ouvrages de génie civile PA	8'321'230.03		160'240.47	8'160'989.56
14030.00	Autres ouvrages de génie civile	231'457.50			231'457.50
14030.99	Amortissements cumulés - Autres ouvrages de génie civile	-46'291.50		9'258.30	-55'549.80
14031.71	Approvisionnement en eau	2'380'975.12			2'380'975.12
14031.99	Amortissements cumulés - Approvisionnement en eau	-364'602.56		31'568.59	-396'171.15
14032.72	Traitement des eaux usées	5'630'549.66			5'630'549.66
14032.99	Amortissements cumulés - Traitement des eaux usées	-871'979.31		74'553.11	-946'532.42
14033.73	Gestion des déchets	1'495'349.00			1'495'349.00
14033.99	Amortissements cumulés - Gestion des déchets	-134'227.88		44'860.47	-179'088.35
1404	Bâtiments PA	23'336'951.65		1'034'718.23	22'302'233.42
14040.00	Bâtiment administratif - Chantemerle 60	579'255.78			579'255.78
14040.01	Module - Chantemerle 66	1'887'948.33			1'887'948.33
14040.02	Ferme de Chavully	329'998.70			329'998.70
14040.15	Bâtiment du feu - Chantemerle 62	2'625'231.40			2'625'231.40
14040.21	Ecole de Chantemerle	453'685.10			453'685.10
14040.22	Halle de sport de Chantemerle	125'612.05			125'612.05
14040.23	Ecole et Halle de sport de Chavully	23'054'721.55			23'054'721.55
14040.34	Terrains de sport et buvette du foot	326'205.00			326'205.00
14040.54	Bâtiment - Lavapesson 4	1'734'858.05			1'734'858.05
14040.87	Chauffage à distance	1'877'240.13			1'877'240.13
14040.99	Amortissements cumulés - Bâtiments PA	-9'657'804.44		1'034'718.23	-10'692'522.67
1406	Biens meubles PA	692'080.97		166'698.25	525'382.72
14060.10	Véhicules	465'493.32			465'493.32
14060.23	Equipements d'exploitation - Chavully	305'539.55			305'539.55
14060.24	Mobilier et équipements divers - Chavully	774'637.50			774'637.50
14060.30	Parc informatique des écoles	203'764.21			203'764.21
14060.99	Amortissements cumulés - Biens meubles PA	-1'057'353.61		166'698.25	-1'224'051.86
1407	Installations en constructions PA	6'506'348.92	4'303'858.90	332'705.45	10'477'502.37
14070.00	Compte général	1'553'068.01	3'058'981.84	332'705.45	4'279'344.40
14071.00	Approvisionnement en eau	1'475'293.19	908'720.86		2'384'014.05
14072.00	Traitement des eaux usées	3'477'987.72	336'156.20		3'814'143.92
142	Immobilisations incorporelles PA	137'733.30	33'201.30	36'365.65	134'568.95
1429	Autres immobilisations incorporelles PA	137'733.30	33'201.30	36'365.65	134'568.95
14290.01	Plan d'aménagement local (PAL)	357'205.70			357'205.70
14290.02	MEP - Agy	344'612.40			344'612.40
14290.03	Chamblioux-Bertigny - Couverture - Frais d'étude	139'218.40	33'201.30		172'419.70
14290.99	Amortissements cumulés - Autres immob. incorporelles PA	-703'303.20		36'365.65	-739'668.85
145	Participations, capital social PA	1'788'970.00			1'788'970.00
1454	Participations aux entreprises publiques	72'520.00			72'520.00
14540.10	SAIDEF SA - Capital actions	72'520.00			72'520.00
1455	Participations aux entreprises privées	440'225.00			440'225.00
14550.10	Agy-Expo SA - Capital actions	405'100.00			405'100.00
14550.11	SFR - Capital actions	5'000.00			5'000.00
14550.12	Sté des remontées mécaniques la Berra SA - Capital actions	125.00			125.00
14550.13	Coopérative Fonderie 13 - Parts sociales	30'000.00			30'000.00



Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
1456	Participations aux organisations privées à but non lucratif	1'276'225.00			1'276'225.00
14560.10	Fondation le Manoir - Capital de dotation	1'276'225.00			1'276'225.00
146	Subventions d'investissements	69'205.64		3'271.04	65'934.60
1462	Subventions d'investissements aux communes et ass. intercom.	69'205.64		3'271.04	65'934.60
14620.00	Subventions d'investissements aux communes et ass. intercom.	107'944.35			107'944.35
14620.99	Amortissements cumulés - Subv. d'inv. aux communes et assoc.	-38'738.71		3'271.04	-42'009.75
2	PASSIF	-86'378'804.56	49'103'103.92	39'196'399.26	-76'472'099.90
20	Capitaux de tiers	-34'864'720.66	47'876'753.14	38'594'653.49	-25'582'621.01
200	Engagements courants	-1'049'760.20	17'081'758.69	16'899'022.48	-867'023.99
2000	Engagements courants prov. de livraisons et de prestations	-1'003'704.40	13'855'337.46	13'583'792.15	-732'159.09
20000.00	Créanciers	-1'003'704.40	13'855'337.46	13'583'792.15	-732'159.09
2001	Comptes courants avec tiers	-60'841.15	1'031'969.75	1'040'545.45	-69'416.85
20010.01	Paroisse - Impôt sur revenu - C/C		0.30	-0.55	0.85
20010.02	Paroisse - Impôt sur fortune - C/C			16.50	-16.50
20010.03	Bulliard - Chantemerle 60 - C/C	-46'791.55	344'745.95	359'601.70	-61'647.30
20010.04	Bulliard - Chantemerle 64 - C/C	-7'349.60	64'090.55	59'593.95	-2'853.00
20010.05	Bulliard - Chantemerle 66 - C/C	-6'700.00	31'860.40	29'950.00	-4'789.60
20011.00	CCCFR - C/C		314'298.20	314'298.20	
20011.01	LAA-LAAC - C/C		43'149.40	43'149.40	
20011.02	APG maladie C/C		32'130.30	32'130.30	
20011.03	LPP - C/C		201'694.65	201'805.95	-111.30
2002	Impôts et TVA	58'475.30	208'490.68	271'213.63	-4'247.65
20020.00	Remboursement d'impôts communaux	-702.90	702.90	196.80	-196.80
20022.10	Créancier TVA - Approvisionnement en eau	18'666.60	45'109.75	52'579.55	11'196.80
20022.11	TVA due - Approvisionnement en eau 2.6%		17'785.15	17'785.15	
20022.20	Créancier TVA - Traitement eaux usées	40'779.00	46'933.35	102'706.65	-14'994.30
20022.21	TVA due - Traitement eaux usées 8.1%		97'092.88	97'092.88	
20022.30	Créancier TVA - Gestion des déchets	-267.40	866.65	852.60	-253.35
2005	Comptes courants internes	370.05	1'983'060.80	1'993'551.25	-10'120.40
20053.00	Compte de compensation - Salaires	370.05	1'983'060.80	1'993'551.25	-10'120.40
2006	Dépôts et cautions	-44'060.00	2'900.00	9'920.00	-51'080.00
20060.00	Cautions - Clés	-6'900.00	900.00	900.00	-6'900.00
20060.02	Cautions - Ionity GmbH			4'500.00	-4'500.00
20060.30	Cautions - Badges déchetterie	-37'160.00	2'000.00	4'520.00	-39'680.00
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers		2'000'000.00	11'600'000.00	-9'600'000.00
20101.00	Engagements à court terme envers Postfinance		2'000'000.00	2'000'000.00	
20101.01	Engagements à court terme envers Postfinance - 1 an			3'400'000.00	-3'400'000.00
20103.00	Engagements à court terme envers Publica			2'200'000.00	-2'200'000.00
20103.01	Engagements à court terme envers Swissquote SA			4'000'000.00	-4'000'000.00
204	Passifs de régularisation	-317'626.33	326'626.33	805'267.31	-796'267.31
2040	Charges du personnel (nature 30)		9'000.00	9'000.00	
20400.00	Régularisation charges de personnel		9'000.00	9'000.00	
2041	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	-317'626.33	317'626.33	796'267.31	-796'267.31
20410.00	Régularisation charges de biens, services et autres charges	-317'626.33	317'626.33	796'267.31	-796'267.31
205	Provisions à court terme	-14'009'473.30	14'009'473.30	5'156'383.00	-5'156'383.00
2050	Provisions à court terme pour autres droits du personnel	-58'300.00	58'300.00	62'600.00	-62'600.00
20500.00	Provision primes de départ	-58'300.00	58'300.00	62'600.00	-62'600.00
2059	Autres provisions à court terme	-13'951'173.30	13'951'173.30	5'093'783.00	-5'093'783.00
20590.00	Provision pour escompte sur impôts	-193'000.00	193'000.00	341'500.00	-341'500.00
20590.01	Provision pour imputation forfaitaire	-13'758'173.30	13'758'173.30	4'752'283.00	-4'752'283.00
206	Engagements financiers à long terme	-19'487'860.83	14'458'894.82	4'133'980.70	-9'162'946.71
2064	Emprunts	-14'070'000.00	14'070'000.00	4'000'000.00	-4'000'000.00
20640.00	PostFinance - Emprunt CSC 1	-11'850'000.00	11'850'000.00		
20640.02	SUVA - Financement d'investissement	-2'220'000.00	2'220'000.00		
20640.03	SUVA - Financement d'investissement - 3 ans			4'000'000.00	-4'000'000.00
2068	Subventions d'investissements inscrites au passif	-5'417'860.83	388'894.82	133'980.70	-5'162'946.71
20681.01	Subventions d'investissements du canton - Chavully	-1'423'394.10			-1'423'394.10
20681.02	Amortissements cumulés subv. d'invest. - Chavully	298'912.78	42'701.82		341'614.60
20681.03	Subventions d'investissements du canton - CAD extension	-20'800.00			-20'800.00
20681.04	Amortissements cumulés subv. d'invest. - CAD	4'160.00	2'080.00		6'240.00



Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
20681.05	Subventions d'investissements du canton - BCU	-15'000.00			-15'000.00
20681.06	Amortissements cumulés subv. d'invest. - BCU	1'500.00	1'500.00		3'000.00
20682.01	Subventions d'investissements AGGLO - Sentiers			114'217.20	-114'217.20
20682.02	Amortissements cumulés subv. d'invest. - Sentiers		5'710.86		5'710.86
20682.30	Subventions d'investissements Givisiez - Déchetterie	-747'674.50			-747'674.50
20682.31	Amortissements cumulés subv. d'invest. - Déchetterie	66'829.71	22'430.24		89'259.95
20684.01	Subventions d'investissements ECAB - Bâtiment du feu	-437'129.00			-437'129.00
20684.02	Amortissements cumulés subv. d'invest. - Bâtiment du feu	301'619.01	13'113.87		314'732.88
20685.10	Subventions d'inv. entreprises privées - Approv. eau	-35'645.40		10'932.00	-46'577.40
20685.11	Amort. cumulés subv. d'inv. entreprises privées - Approv.	2'663.02	1'863.10		4'526.12
20685.20	Subventions d'inv. entreprises privées - Traitement eaux	-50'497.65		15'487.00	-65'984.65
20685.21	Amort. cumulés subv. d'inv. entreprises privées - Traitement	3'772.61	2'639.39		6'412.00
20687.10	Subventions d'inv. de ménages privés - Approv. eau	-2'957'236.48		-2'754.00	-2'954'482.48
20687.11	Amort. cumulés subv. d'inv. ménages privés - Approv. eau	1'623'724.42	118'179.30		1'741'903.72
20687.20	Subventions d'inv. de ménages privés - Traitement eaux	-4'470'807.58		-3'901.50	-4'466'906.08
20687.21	Amort. cumulés subv. d'inv. ménages privés - Traitement eaux	2'437'142.33	178'676.24		2'615'818.57
29	Capital propre	-51'514'083.90	1'226'350.78	601'745.77	-50'889'478.89
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-7'223'944.51	280'929.38	559'769.90	-7'502'785.03
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-7'223'944.51	280'929.38	559'769.90	-7'502'785.03
29001.00	Financement spécial - Approvisionnement en eau - FSMV	-1'062'924.48		203'648.40	-1'266'572.88
29001.01	Financement spécial - Approvisionnement en eau - FSEC	-241'184.36	179'990.85		-61'193.51
29002.00	Financement spécial - Traitement eaux usées - FSMV	-4'524'893.92	24'987.48	356'121.50	-4'856'027.94
29002.01	Financement spécial - Traitement eaux usées - FSEC	-1'394'941.75	75'951.05		-1'318'990.70
295	Réserve liée au retraitement (intro. MCH2) PA	-2'836'264.22	945'421.40		-1'890'842.82
2950	Réserve liée au retraitement PA	-2'836'264.22	945'421.40		-1'890'842.82
29500.00	Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif	-2'836'264.22	945'421.40		-1'890'842.82
298	Autres capitaux propres	-17'436'919.10			-17'436'919.10
2980	Autres capitaux propres	-17'436'919.10			-17'436'919.10
29800.00	Autres capitaux propres non affectés	-17'436'919.10			-17'436'919.10
299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	-24'016'956.07		41'975.87	-24'058'931.94
29900.00	Résultat annuel			41'975.87	-41'975.87
2999	Résultats cumulés des années précédentes	-24'016'956.07		41'975.87	-24'058'931.94
29990.00	Résultats cumulés des années précédentes	-24'016'956.07			-24'016'956.07



Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1'815'976.54	556'819.30	1'927'920.00	552'400.00	1'971'420.89	571'256.06
0110	Législatif	30'063.77		35'550.00		27'888.78	
0120	Exécutif	286'678.50		302'600.00		295'796.65	
0210	Administration des finances et des contributions	172'027.87		173'010.00		142'353.41	
0220	Services généraux, autres	983'917.57	66'852.45	1'060'820.00	69'300.00	1'075'169.79	65'837.88
0290	Bâtiment administratif - Charitémerie 60	252'221.99	432'966.45	254'150.00	423'300.00	290'696.22	445'300.41
0291	Modièle - Charitémerie 66	80'398.40	57'000.40	89'540.00	59'800.00	128'860.63	60'119.77
0292	Ferme de Charvully	10'648.44		12'250.00		10'645.21	
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	567'783.52	111'986.70	704'342.95	116'000.00	637'245.18	126'806.60
1110	Police	223'778.10	1'000.00	280'000.00	3'000.00	259'335.77	10'830.00
1400	Questions juridiques générales	170'695.07	1'100.00	201'200.00	2'000.00	201'649.66	6'570.00
1500	Service du feu communal	182'044.95	108'986.70	206'768.05	111'000.00	162'793.10	109'206.60
1610	Défense militaire	501.80		1'150.00		1'307.85	
1620	Protection civile	7'386.45		10'224.90		9'076.50	
1621	Etat-major communal de conduite	3'377.15		5'000.00		3'082.30	
2	FORMATION	6'758'026.90	747'334.35	7'072'069.65	749'350.00	6'889'561.79	779'552.89
2110	Ecole primaire I	310'663.75		312'199.15		314'328.65	
2120	Ecole primaire II	1'986'817.14	153'234.64	2'092'098.70	172'950.00	2'019'882.20	157'315.32
2130	Ecole du cycle d'orientation	1'645'799.00		1'712'831.00		1'662'865.00	
2140	Conservatoire	129'157.15		131'668.45		117'297.80	
21701	Ecole de Charitémerie 29	129'039.75	16'162.84	140'900.00	18'200.00	132'113.65	16'208.70
21702	Halle de sport Charitémerie 31	108'216.15	35'910.00	119'980.00	44'500.00	119'460.56	38'069.45
21703	Ecole de Charvully 40	595'982.91	21'350.91	592'750.00	21'350.00	572'935.17	21'350.91
21704	Halle de sport Charvully 30	566'127.09	104'406.91	573'400.00	122'350.00	563'012.21	109'854.91
2180	Structures d'accueil extrascolaire	544'702.31	416'269.05	609'110.00	370'000.00	590'604.96	436'753.60
2190	Direction et administration des écoles	39'582.65		41'350.00		44'738.89	
2193	Manifestations scolaires	17'185.70		22'000.00		16'447.60	
2195	Transports scolaires	30'893.20		40'000.00		31'000.00	
2200	Ecoles spécialisées	586'588.30		615'792.35		619'686.25	
2300	Formation professionnelle initiale	67'351.80		68'000.00		85'178.85	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	613'673.47	24'277.50	670'777.00	27'000.00	636'883.84	26'318.72
3210	Bibliothèque publique	127'434.32	10'428.50	137'050.00	11'000.00	137'273.60	12'029.95
3222	Théâtre	128'177.50	300.00	132'000.00	500.00	133'983.00	390.00
3290	Culture, non mentionné ailleurs	168'489.30		174'477.00		159'062.43	
3410	Sport	18'331.00	800.00	18'900.00	1'000.00	21'132.00	1'025.00
34101	Terrains de sport et buvette du foot	557'16.91	3'000.00	64'400.00	3'000.00	61'526.71	3'000.00
3420	Loisirs	6'631.65		27'500.00		16'609.75	
3421	Ludothèque	108'892.79	97'49.00	116'450.00	11'500.00	107'096.35	98'73.77



Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	SANTÉ	1'894'993.40	25'201.10	2'000'850.70	28'000.00	1'854'326.15	18'173.80
4110	Hôpitaux	17'567.30		16'151.00		17'503.55	
4120	Etablissement médico-social	1'244'806.80		1'296'296.05		1'201'349.70	
4210	Soins ambulatoires	548'224.85		571'398.40		550'777.05	
4330	Service médical des écoles	45'682.20	25'201.10	55'000.00	28'000.00	37'565.45	18'173.80
4900	Réseau de santé	36'712.25		62'005.25		47'130.40	
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	2'397'308.02	139'918.25	2'835'907.82	143'500.00	2'490'256.17	142'472.20
5230	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	1'110'648.35		1'154'549.20		1'155'367.20	
5310	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	26'118.30	3'155.20	50'000.00	3'200.00	33'144.80	3'188.10
5330	Prestations aux retraités	46'094.03		40'150.00		42'142.69	
5410	Allocations familiales (AF)	20'999.40		23'359.45		22'620.75	
5430	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	22'724.15		25'954.90		25'219.90	
5451	Structures d'accueil extrafamilial de jour	476'240.35		574'150.00		470'782.40	
5453	Ecole maternelle ElMat	71'261.94	31'963.05	82'630.00	32'400.00	63'450.90	31'384.10
54531	Bâtiment du Lavapesson 4	129'458.74	104'800.00	178'140.00	107'900.00	139'916.08	107'900.00
5590	Chômage, non mentionné ailleurs	7'2816.00		73'000.00		73'685.50	
5720	Aide matérielle	106'228.55		81'553.05		169'923.15	
5721	Aide matérielle à bien plaisir			4'000.00			
5790	Assistance, non mentionné ailleurs	312'718.21		548'421.22		294'000.80	
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	2'191'254.22	192'186.51	2'388'344.00	192'000.00	2'172'544.81	233'180.30
6150	Roules communales	871'960.10	149'127.85	903'300.00	146'200.00	867'055.65	192'552.80
6151	Bâtiment édifié - Charitémerle 62	119'114.43	17'210.16	129'240.00	18'200.00	123'023.48	16'378.45
6155	Places de stationnement	734.00	5'876.25	1'000.00	5'550.00		6'110.00
6210	Infrastructures de transports publics	34'279.00		35'432.00		35'330.00	
6220	Trafic régional et agglomération	1'146'116.69		1'298'372.00		1'129'818.68	
6290	Transports publics, non mentionné ailleurs	19'050.00	19'972.25	21'000.00	22'050.00	17'317.00	18'139.05
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	2'065'797.72	1'750'958.15	2'397'963.86	2'087'100.00	2'232'085.74	1'965'394.35
7101	Approvisionnement communal en eau	535'493.78	545'916.60	684'300.00	720'300.00	609'931.51	649'341.85
7106	Infrastructures régionales approvisionnement eau potable	10'422.82		36'000.00		39'410.34	
7201	Traitement communal des eaux usées	786'831.81	766'831.81	991'800.00	991'800.00	879'841.01	879'841.01
7301	Gestion communale des déchets	515'961.16	367'686.74	475'400.00	345'000.00	541'222.56	382'401.49
7690	Energie et développement durable	46'332.45		42'300.00		22'581.55	
7716	Cimetières, organisations régionales	138'29.64		38'300.00		30'737.89	
7790	Protection de l'environnement, non mentionné ailleurs	7'210.33		14'142.00		8'660.96	
7900	Aménagement du territoire	149'715.73	50'523.00	115'721.86	30'000.00	99'699.92	53'810.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	274'638.06	223'032.30	282'030.51	212'350.00	291'342.18	231'784.30
8110	Administration, exécution et contrôle		180.00		250.00		255.00
8200	Forêts	510.00		4'800.00		16'71.50	
8406	Tourisme régional	29'158.35		30'997.51		30'997.50	



Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8506	Promotion économique régionale	8'134.60		11'633.00		10'051.53	
8791	Chauffage à distance (Bâtiment et installations)	236'835.11	222'652.30	234'600.00	212'100.00	248'621.65	231'449.30
9	FINANCES ET IMPÔTS	1'778'107.86	18'347'659.02	2'299'185.00	16'839'639.40	2'114'149.47	17'236'930.67
9100	Impôts communaux ordinaires	137'295.45	14'337'356.08	624'500.00	12'085'424.00	341'696.08	12'884'508.02
9101	Impôts communaux spéciaux		2'668'322.60		3'007'500.00		2'524'936.35
9300	Péréquation financière intercommunale	1'357'694.00	209'255.00	1'402'410.00	225'594.00	1'402'410.00	225'594.00
9500	Part aux recettes sans affectation, autres	7'139.40	285'572.90	7'175.00	287'000.00	7'695.10	307'804.90
9610	Intérêts	227'142.48	298'806.81	206'600.00	219'700.00	294'344.04	280'632.90
96301	Module - Chantier n° 64	13'713.13	67'150.28	13'500.00	67'700.00	9'364.75	67'137.10
96302	La Chassotte	8'855.90		20'000.00		32'255.50	
9690	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs		1'234.65		1'300.00		696.00
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2						
9900	Postes non ventilables	26'267.50	479'360.70	25'000.00	945'421.40	24'600.00	945'421.40



Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1815976.54	556819.30	1927920.00	552400.00	1971420.69	571258.06
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	587783.52	111086.70	704342.95	116000.00	637245.18	126606.60
2	FORMATION	6758026.90	747334.35	7072069.65	749350.00	6889561.79	779552.89
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	613673.47	24277.50	670777.00	27000.00	636683.84	26318.72
4	SANTÉ	1894993.40	25201.10	2000850.70	28000.00	1854326.15	18173.80
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	2397308.02	139918.25	2835907.82	143500.00	2490256.17	142472.20
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	2191254.22	192186.51	2388344.00	192000.00	2172544.81	233180.30
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	2065797.72	1750958.15	2397963.86	2067100.00	2232085.74	1965394.35
8	ECONOMIE PUBLIQUE	274638.06	223032.30	282030.51	212350.00	291342.18	231704.30
9	FINANCES ET IMPÔTS	1778107.86	18347059.02	2299185.00	16639639.40	2114149.47	17236930.67
	TOTALISATION	20377569.71	22117873.16	22579391.49	20947339.40	21289616.02	21331591.89
	RESULTAT	1740313.47			1832052.09	41975.87	



	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	2'437'886.85	2'587'000.00	2'495'742.70
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'549'683.07	2'954'675.00	2'615'710.88
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'575'823.79	1'549'300.00	1'552'835.86
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	621'724.80	555'000.00	559'769.90
36 Charges de transferts	12'546'751.54	13'727'816.49	12'891'931.44
37 Subventions redistribuées	0.00	0.00	0.00
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux	16'755'706.48-	14'881'000.00-	15'192'604.97-
41 Patentes et concessions	0.00	0.00	0.00
42 Taxes	2'211'360.33-	2'218'750.00-	2'305'860.08-
43 Revenus divers	0.00	0.00	0.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	97'465.02-	405'200.00-	280'929.38-
46 Revenus de transferts	1'384'651.71-	1'390'318.00-	1'396'372.09-
47 Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
Résultat provenant des activités d'exploitation [REX]	717'313.49-	2'478'523.49	940'224.26
34 Charges financières	168'322.16	735'100.00	654'575.24
44 Revenus financiers	738'228.94-	661'150.00-	715'953.97-
Résultat provenant des financements [RFI]	569'906.78-	73'950.00	61'378.73-
Résultat opérationnel [ROP = REX + RFI]	1'287'220.27-	2'552'473.49	878'845.53
38 Charges extraordinaires	26'267.50	25'000.00	24'600.00
48 Revenus extraordinaires	479'360.70-	945'421.40-	945'421.40-
Résultat extraordinaire [REO]	453'093.20-	920'421.40-	920'821.40-
Résultat total du compte de résultats [= ROP + REO]	1'740'313.47-	1'632'052.09	41'975.87-



Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
				719'946.00		9'270.20	
0290	Bâtiment administratif - Chantermerle 60			719'946.00		9'270.20	
0290.5040.08	Réaménagement ancienne crèche			719'946.00		9'270.20	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS						
		443'836.38		1'183'000.00		1'128'820.95	130'794.00
34101	Terrains de sport et buvette du foot						
34101.5040.06	Vestiaires suppl. et agrandissement terrain entrain.	443'836.38		1'183'000.00		1'128'820.95	130'794.00
34101.6360.06	LoRo-Sport Fribourg - Contrib. d'investiss. terrain	443'836.38		1'183'000.00		1'128'820.95	130'794.00
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS						
		688'167.80	114'217.20	6'776'200.00	4'786'000.00	1'809'331.45	
6150	Routes communales						
		688'167.80	114'217.20	6'776'200.00	4'786'000.00	1'809'331.45	
6150.5010.102	Aménagement routier - Chenevière-Faye I	332'514.07					
6150.5010.103	Aménagement routier - Chenevière-Faye II	222'843.33				612'129.44	
6150.5010.23	Transaggo - Pont de Grandfey - Participation concours	17'172.05					
6150.5010.24	Divers sentiers piétonniers	54'907.45					
6150.5010.26	Route du Château - Zone 30	703.75		29'200.00		2'657.96	
6150.5010.27	Route de Chantermerle - Requalification	60'027.15		3'535'000.00		10'366'995.45	
6150.5010.28	Transaggo - Pont de Grandfey			2'540'000.00		58'754.75	
6150.5010.30	Assainissement éclairage public			590'000.00		43'240.00	
6150.5060.29	Véhicule Ecilité - Tracteur John Deer 3R			62'000.00		55'553.85	
6150.6300.28	Transaggo - Grandfey - Contrib. d'investiss. Contédération				160'000.00		
6150.6310.27	Route de Chantermerle - Contrib. d'investiss. Etat FR				500'000.00		
6150.6310.28	Transaggo - Grandfey - Contrib. d'investiss. Etat FR				1'450'000.00		
6150.6320.24	Divers sentiers piétonniers - Contrib. d'investiss. AGGLO		114'217.20				
6150.6320.26	Route du Château - Contrib. d'investiss. AGGLO				81'000.00		
6150.6320.27	Route de Chantermerle - Contrib. d'investiss. AGGLO				1'535'000.00		
6150.6320.28	Transaggo - Grandfey - Contrib. d'investiss. AGGLO				1'060'000.00		
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE						
		1'654'954.69	41'798.90	3'345'675.00		1'278'078.36	19'763.50
7101	Approvisionnement communal en eau						
		515'075.62	16'195.20	1'969'900.00		540'719.86	8'178.00
7101.5031.101	Chenevière-Faye - EP - Etude			6'800.00			
7101.5031.102	Chenevière-Faye - EP - I	163'607.00					
7101.5031.103	Chenevière-Faye - EP - II	351'468.62		499'000.00		334'952.87	
7101.5031.16	Assainissement - Lavapesson - Etape 2			124'100.00			
7101.5031.17	Assainissement - Rte Chantermerle inférieure			890'000.00		195'366.99	



Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7101.5031.18	Assainissement - Rte Chantemerle supérieure			450'000.00		10'400.00	
7101.6350.99	Taxes de raccordement d'entreprises privées		9'948.00				10'932.00
7101.6370.99	Taxes de raccordement de ménages privés		6'247.20				-2'754.00
7106	Infrastructures régionales approvisionnement eau potable			369'675.00		368'001.00	
7106.5290.18	CEFREN - Débit complémentaire souscrit EP			369'675.00		368'001.00	
7201	Traitement communal des eaux usées	1'130'918.32	25'603.70	901'400.00		338'156.20	11'585.50
7201.5032.101	Chenevière-Faye - EU/EC - Etude			10'200.00			
7201.5032.102	Chenevière-Faye - EU/EC - I	-1'865.72					
7201.5032.103	Chenevière-Faye - EU/EC - II	1'112'280.42		539'200.00		316'444.80	
7201.5032.13	Assainissement Chamblioux - Etape 6			205'100.00			
7201.5032.15	Lavapesson - EU - Etape I	17'080.86					
7201.5032.16	Assainissement - Lavapesson - Etape 2	3'422.76		146'900.00		19'711.40	
7201.6350.99	Taxes de raccordement d'entreprises privées		14'093.00				15'487.00
7201.6370.99	Taxes de raccordement de ménages privés		11'510.70				-3'901.50
7900	Aménagement du territoire	8'960.75		104'700.00		33'201.30	
7900.5290.03	Couverture Chamblioux-Bertigny - Frais d'étude	8'960.75		104'700.00		33'201.30	
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE			719'946.00		9'270.20	
0290	Bâtiment administratif - Chantemerle 60			719'946.00		9'270.20	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	443'836.38		1'183'000.00		1'128'820.95	130'794.00
34101	Terrains de sport et buvette du foot	443'836.38		1'183'000.00		1'128'820.95	130'794.00
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	688'167.80	114'217.20	6'776'200.00	4'786'000.00	1'809'331.45	
6150	Routes communales	688'167.80	114'217.20	6'776'200.00	4'786'000.00	1'809'331.45	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1'654'954.69	41'798.90	3'345'675.00		1'278'078.36	19'763.50
7101	Approvisionnement communal en eau	515'075.62	16'195.20	1'969'900.00		540'719.86	8'178.00
7106	Infrastructures régionales approvisionnement eau potable			369'675.00		368'001.00	
7201	Traitement communal des eaux usées	1'130'918.32	25'603.70	901'400.00		336'156.20	11'585.50
7900	Aménagement du territoire	8'960.75		104'700.00		33'201.30	



Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE			719'946.00		9'270.20	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	443'836.38		1'183'000.00		1'128'620.95	130'794.00
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	688'167.60	114'217.20	6'776'200.00	4'786'000.00	1'809'331.45	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1'654'954.69	417'98.90	3'345'675.00		1'278'078.36	19'763.50
	INVESTISSEMENTS NETS		2'630'942.77		7'238'821.00		4'074'943.46



Code no	Libellé	Décisions AC				Dépenses							Solde au 31.12.25	% différence				
		Date	Montant	Budget 2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033			2034	2035	TOTAL	
6290.5040.08	Réaménagement ancienne crèche	29.09.25	719'946	A réaliser	719'946										-8'279	-8'279	710'667	-88%
34101.5040.06	Vestiaires supplémentaires et agrandissement terrain d'entraînement	11.12.23	1'145'000	A débourser	1'145'000										-443'636	-1'128'637	-52'363	2%
34101.6300.06	LoRo-Sport Fibrolog - Contrib. d'investiss. terrain		-	A débourser											130'794	130'794	130'794	
6150.5010.23	Transaggl - Pont de Grandey - Participation concours	16.12.19	130'000	Es cours											-50'743	-142'743	-12'249	9%
6150.5010.28	Transaggl - Pont de Grandey	30.09.24	2'540'000	Es cours	2'540'000										-58'755	-587'55	2'481'245	-8%
6150.6300.28	Transaggl - Grandey - Contrib. d'investiss. Confolkléon	30.09.24	-150'000	Es cours	-150'000												-150'000	-100%
6150.6310.28	Transaggl - Grandey - Contrib. d'investiss. Etat FR	30.09.24	-1'450'000	Es cours	-1'450'000												-1'450'000	-100%
6150.6320.28	Transaggl - Grandey - Contrib. d'investiss. AGGLO	30.09.24	-1'060'000	Es cours	-1'060'000												-1'060'000	-100%
6150.5010.25	Route de Chantimelle - Réqualification - Etude	30.05.22	100'000	Es cours											-6'941	-106'939	-13'967	14%
6150.5010.27	Route de Chantimelle - Réqualification	11.12.23	3'570'000	Es cours	3'570'000										-170'696	-1'807'923	2'412'977	68%
6150.6310.27	Route de Chantimelle - Contrib. d'investiss. Etat FR	11.12.23	-500'000	Es cours	-500'000												-500'000	-100%
6150.6300.27	Route de Chantimelle - Contrib. d'investiss. AGGLO	11.12.23	-1'530'000	Es cours	-1'530'000												-1'530'000	-100%
6150.5010.26	Route du Château - Zone 30	30.05.22	162'000	Terminé	25'000										-162'568	-135'441	26'539	-16%
6150.6300.26	Route du Château - Contrib. d'investiss. AGGLO	30.05.22	-81'000	Terminé	-81'000												-81'000	-100%
6150.5010.30	Assainissement éclairage public	16.12.24	580'000	Es cours	580'000										-43'240	-43'240	546'760	-9%
6150.5060.29	Véhicule Edilia - Tracteur John Deer 3R	16.12.24	82'000	A débourser	82'000										-55'554	-55'554	26'446	-32%
6150.5010.102	Aménagement rouler - Cheniviers-Faye - I	14.12.29	625'000	Terminé											-302'514	-302'514	-	0%
6150.5010.103	Aménagement rouler - Cheniviers-Faye - II	13.12.21	50'000	Terminé											-222'843	-834'813	-784'813	-1570%
7101.5031.01	Cheniviers-Faye - EP - Etude	07.09.29	44'700	Terminé	6'800										-37'891	-37'891	6'809	-15%
7101.5031.102	Cheniviers-Faye - EP - I	14.12.29	1'157'000	Terminé											-28'534	-417'682	-466'238	-40%
7101.5031.103	Cheniviers-Faye - EP - II	13.12.21	850'000	Terminé	499'000										-351'459	-334'953	163'529	-19%
7201.5032.101	Cheniviers-Faye - EUJEC - Etude	07.09.29	104'300	Terminé	102'000										-80'143	-80'143	10'158	-10%
7201.5032.102	Cheniviers-Faye - EUJEC - I	14.12.29	1'800'000	Terminé											-65'412	-1'151'833	-584'622	-32%
7201.5032.103	Cheniviers-Faye - EUJEC - II	13.12.21	2'130'000	Terminé	539'000										-1'112'280	-316'445	-1'678'725	-78%
7101.5031.16	Assainissement - Larpesson - Etape 2	31.05.23	135'000	Es cours	134'000										-10'933	-10'933	124'067	-8%
7101.5031.17	Assainissement - Rte Chantimelle inférieure	11.12.23	890'000	Es cours	890'000										-195'367	-195'367	694'633	-22%
7101.5031.18	Assainissement - Rte Chantimelle supérieure	29.09.25	450'000	À réaliser	450'000										-18'400	-18'400	431'600	-4%
7101.6300.39	Taxes de rectorisations d'entreprises privées			Es cours											10'932	10'932	48'377	48%
7101.6320.39	Taxes de rectorisations de ménages privés			Es cours											29'126	29'126	56'136	56%
7106.5020.18	CCFFREN - Debt complémentaire souscrit EP	27.05.24	369'575	Terminé	369'575										-369'001	-369'001	1'014	0%



Cpte no	Libellé	Décisions AC			Budget 2025 évolutif =	Dépenses						TOTAL	Solde au 31.12.25	différence %	
		Date	Montant			2020	2021	2022	2023	2024	2025				
7201.5202.13	Assainissement - Chambillon Etape 6	26.05.24	577'000	En cours	205'100								-364'923	205'077	-36%
7201.5202.15	EU - Lanvasson - Etape 1	13.12.21	105'000	A obtenir	-			-105'355	-237'78	-17'081			-146'213	0	0%
7201.5202.15	EU - Lanvasson - Etape 1 (complémentaire)	25.05.25	411'213	A obtenir	-								-	-	0%
7201.5202.16	Assainissement - Lanvasson - Etape 2	31.05.23	665'000	A réaliser	148'900				-87'142	-3'423	-58'711		-41'276	123'724	-75%
7201.6350.89	Taxes de raccordements d'entreprises privées			En cours				7'413	28'962	14'093	65'487		65'965	65'965	
7201.6370.89	Taxes de raccordements de ménages privés			En cours				42'354	31'584	11'511	-3'902		81'457	81'457	
7900.5290.01	Révision générale du PAL	16.12.26	200'000	Terminé									-	-	
7900.5290.01	Révision générale du PAL	15.12.14	60'000	Terminé									-	-	
7900.5290.01	Révision générale du PAL	11.04.16	200'000	Terminé				-7'260	-25'745				-458'083	917	0%
7900.5290.03	Participation frais d'études couverture Chambillon-Berfogy	10.12.18	235'000	En cours	104'700			-85'546	-12'596	-5'113	-17'632	-8'961	-35'201	62'580	-27%
TOTAL DES INVESTISSEMENTS			14'582'834		7'238'821			-1'887'394	-151'786	-2'696'253	-4'034'943	-11'547'676	2'945'168		



	Montant CHF
Résultat total du compte de résultats	41'976
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	1'556'107
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	-388'895
(-) augmentation / (+) diminution des créances et engagements actifs	-3'914'980
(-) augmentation / (+) diminution des marchandises et travaux en cours	0
(-) augmentation / (+) diminution des actifs de régularisation	11'363'026
(+) pertes / (-) bénéfices sur la vente du PF ou perte/bénéfice de change	0
(+) augmentation / (-) diminution des créances engagements passifs	-182'736
(+) augmentation / (-) diminution des provisions	-8'853'090
(+) augmentation / (-) diminution des passifs de régularisation	478'641
(+) attribution / (-) prélèvements sur financement spéciaux, fonds et réserves	278'841
(-) prélèvement réserve de réévaluation du PA	-945'421
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FIO]	-566'532
Solde du compte des investissements (investissements nets) - Reporté au bilan	-4'074'943
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]	-4'074'943
(+) vente / (-) achat de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108)	-6'690
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement dans le patrimoine financier [FTP]	-6'690
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]	-4'081'634
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à court terme	9'600'000
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à long terme	-10'070'000
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	-470'000
Variation des liquidités et placements à court terme (compte 100) entre le 01.01. et 31.12 = [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	-5'118'166
Disponibilités et placements à court terme au 01.01.2025	11'821'978
Disponibilités et placements à court terme au 31.12.2025	6'703'812
Variation des liquidités et placements à court terme (compte 100) entre le 01.01. et 31.12	-5'118'166

Point de Rencontre d'Urgence (PRU)

Granges-Paccot

Votre point de rencontre d'urgence se trouve à l'adresse suivante :

**Complexe sportif de Chantemerle,
Chantemerle 31, 1763 Granges-Paccot**

Comment repérer votre PRU ?

Les points de rencontre d'urgence sont facilement repérables : si le PRU est activé, une signalétique est placée devant le site.

Si possible, écoutez la radio ou consultez l'application Alertswiss pour connaître l'état d'activation des PRU. Ceux-ci peuvent en effet être activés individuellement selon l'urgence et les besoins.



CONTACTS

En tout temps les autorités communales restent à votre disposition.

Par téléphone : 026 460 68 20

Par email : commune@granges-paccot.ch



 ALERTSWISS



Nous vous invitons à conserver cette information dans un lieu connu de toute votre famille et facilement accessible en tout temps.



Association Arcia « Région culturelle »

Message accompagnant les statuts et le règlement d'organisation

1. Contexte

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi fribourgeoise sur les agglomérations (LAgg ; RSF 140.2) entraîne la disparition de la forme institutionnelle des agglomérations. L'Agglomération de Fribourg doit ainsi être dissoute et ses tâches reprises par d'autres structures.

Les missions liées au développement territorial (planification régionale, mobilité, économie territoriale, urbanisation et environnement) seront reprises par l'Association régionale de la Sarine (ARS), dont les nouveaux statuts entreront en vigueur le 1er juillet 2026, étant précisé que le tourisme a été repris par l'ARS avec effet au 1^{er} janvier 2025.

Parallèlement, la question de l'organisation du soutien régional à la culture a été examinée depuis 2023 par un comité de pilotage mis en place par la Préfète de la Sarine et réunissant des représentantes et représentants des communes ainsi que du milieu culturel. Ces travaux ont conduit à la proposition de créer une association de communes dénommée « Arcia Région culturelle », destinée à reprendre et développer les instruments de coopération intercommunale dans le domaine culturel. La constitution de cette nouvelle association de communes entraînera la dissolution de Coriolis Infrastructures.

Le soutien régional à la culture représente aujourd'hui un enjeu important. En 2024, l'Agglomération de Fribourg et Coriolis Infrastructures ont versé plus de 5,2 millions de francs à plus de 70 entreprises culturelles de la région. Ces contributions jouent un rôle déterminant pour la vitalité du tissu culturel régional et participent à l'attractivité de la région.

2. Objectifs

La création de la Région culturelle vise principalement à assurer la continuité du soutien régional à la culture à la suite de la dissolution de l'Agglomération de Fribourg.

Cette nouvelle structure permettra de renforcer la coordination entre les communes, de soutenir les institutions et projets culturels régionaux et de favoriser l'accès de la population à l'offre culturelle. Elle offrira également un cadre de coopération permettant de mutualiser les moyens et de développer une vision stratégique à l'échelle régionale.

La Région culturelle aura notamment pour missions de définir les lignes générales de la politique culturelle régionale et d'assurer sa mise en œuvre, de promouvoir les activités culturelles et de soutenir les infrastructures culturelles d'importance régionale.



3. Organisation

La nouvelle Région culturelle sera constituée sous la forme d'une association de communes. Ses organes sont l'assemblée des délégué-e-s, le comité de direction, la commission financière, la commission culturelle, la commission pour les infrastructures culturelles ainsi que le coordinateur ou la coordinatrice régional-e de la culture.

La représentation des communes au sein de l'assemblée des délégué-e-s est déterminée en fonction de leur taille et de leur engagement financier.

Les communes qui souscrivent à l'ensemble des modules supplémentaires disposent chacune d'un représentant au sein du comité de direction. Celui-ci sera composé de 9 à 11 membres. À ce stade, seules six communes envisagent de souscrire l'ensemble des modules supplémentaires. Si ce nombre devait augmenter de manière significative, une adaptation des statuts pourrait s'avérer nécessaire. Les autres membres du comité seront désignés de manière à assurer une représentation régionale équilibrée.

Les commissions thématiques ont pour mission d'examiner, dans leurs domaines de compétence respectifs, les demandes de soutien qui leur sont soumises et d'émettre un préavis à l'attention du comité de direction.

Le coordinateur ou la coordinatrice régional-e de la culture assure les tâches de secrétariat de l'association et veille à la coordination entre les différents organes.

4. Financement

Le financement de la Région culturelle repose sur un système combinant un socle de base obligatoire et des modules complémentaires facultatifs.

Le socle de base, fixé à 5 francs par habitant, permet d'assurer les missions fondamentales de l'association, notamment le soutien et le conseil aux acteurs culturels, ainsi que des actions visant à favoriser l'accès de la population à la culture.

En complément, les communes peuvent participer à plusieurs modules facultatifs, leur permettant d'adapter leur niveau d'engagement.

Le module de promotion des activités culturelles (maximum 30 francs par habitant) permet notamment de soutenir financièrement des projets culturels régionaux amateurs, de développer les offres pour les écoles et d'étoffer l'offre culturelle de proximité.

Le module de promotion avancée (maximum 25 francs par habitant) renforce le soutien aux grandes institutions culturelles régionales et permet notamment de proposer des conditions préférentielles pour certaines offres culturelles, en particulier pour les théâtres Équilibre et Nuithonie.

Enfin, le module de soutien aux infrastructures culturelles (maximum 10 francs par habitant) permet d'accorder des aides financières pour la construction, la rénovation ou l'équipement d'infrastructures culturelles présentant un intérêt régional.

Par cette organisation, la Région culturelle vise à pérenniser la coopération intercommunale dans le domaine culturel et à garantir la vitalité du tissu culturel régional, tout en laissant aux communes une marge de manœuvre quant à leur niveau d'engagement.

Pour l'année 2025, la commune de Granges-Paccot a contribué à hauteur de CHF 130'120.- (CHF 32.50/habitant) aux activités de Coriolis Infrastructures et de CHF 118'017.- pour les animations culturelles régionales et professionnelles, soutenues par l'Agglomération de Fribourg.

Dans le règlement d'organisation, accompagnant le projet de statuts, le montant maximum pouvant être prélevé auprès de la Commune de Granges-Paccot serait de CHF 67.50 par habitant.

Proposition du Conseil communal

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal propose à l'Assemblée communale d'approuver l'adhésion de la Commune à l'association de communes « Arcia Région culturelle », d'accepter ses statuts, et de souscrire au socle de base ainsi qu'aux trois modules complémentaires (promotion des activités culturelles, promotion avancée des activités culturelles et soutien aux infrastructures culturelles), étant précisé que l'engagement financier de la Commune devrait correspondre au niveau de participation actuellement versé pour les infrastructures culturelles et la promotion de la culture.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire



Bénédicte Laville



Le Syndic



René Schneuwly

Café parents-enfants

à la Bibliothèque de Granges-Paccot
Route de Chantemerle 66

La Bibliothèque et l'Association pour l'Éducation Familiale vous convient à des moments d'échange autour de vos questions en matière d'éducation.

Pour les enfants de 0 à 7 ans
accompagné.e.s d'un ou deux parents
Libre et sans inscription

10:00 - 11:00

sa 24 janvier 2026

sa 25 avril 2026

sa 20 juin 2026

sa 12 septembre 2026

sa 7 novembre 2026

Précédé
à 09:15
d'une
animation
Né-e
pour lire



Éducation Familiale Familienbegleitung



Santé, Affaires sociales, Petite enfance, AES & Naturalisations

Barbara Green-Studer
Conseillère communale

Structures de la petite enfance, accueil extra-scolaire et soins aux enfants

La commune de Granges-Paccot dispose de plusieurs structures permettant d'accueillir les enfants dans un cadre adapté et bienveillant.

La **maternelle Pain d'Épice** accueille quotidiennement jusqu'à 12 enfants âgés de 2 à 4 ans, encadrés par deux collaboratrices expérimentées. En 2025, elle a pris en charge **22 enfants**.

La **crèche Mille-Pattes** offre une capacité d'accueil de 37 places. En 2025, elle a accueilli **107 enfants, avec un taux d'occupation annuel de 86,5 %**. Malgré cette offre, la demande reste élevée : 20 enfants ont dû être placés dans des structures situées hors de la commune. La crèche a également organisé plusieurs événements à destination des parents ainsi que des journées pédagogiques pour son personnel.

Le service d'accueil familial de jour famiya continue de jouer un rôle complémentaire important. En 2025, **28 familles** ont bénéficié de ce dispositif, permettant la prise en charge de 39 enfants, dont plus de la moitié âgés de moins de 4 ans. Quatre accueillantes étaient domiciliées sur le territoire communal.

L'accueil extrascolaire (AES) est assuré sur les sites de Chavully et Chantemerle, pour une capacité totale de 84 places. En 2025, **135 enfants** ont été accueillis, dont certains provenant de la commune voisine de La Sonnaz. Neuf collaboratrices à temps partiel assurent leur encadrement.

Par ailleurs, il convient de souligner le rôle essentiel, bien que non quantifiable, joué par les grands-parents dans la garde des enfants.



L'Office familial propose des consultations de puériculture deux fois par mois à Granges-Paccot, tout en restant accessible quotidiennement à Fribourg.

Dans le domaine de la santé scolaire, **14 enfants** ont bénéficié d'un soutien communal pour des soins dentaires ou orthodontiques.

Suite à la rencontre des acteurs de la petite enfance en 2024, la commune poursuit la mise en œuvre progressive de mesures en lien avec la stratégie cantonale 2026–2030.

En 2025, plusieurs cafés parents ont été organisés et une conférence, en collaboration avec la Haute École de Santé, a été proposée sur la thématique de l'usage des écrans.

Santé et affaires sociales

En matière de soins à domicile, le Réseau Santé Sarine (RSS) assure un accompagnement essentiel permettant le maintien à domicile des personnes âgées ou fragilisées. En 2025, **46 personnes** ont bénéficié de ces prestations. Cette offre est complétée par l'activité de prestataires privés et d'infirmières indépendantes.

Le service de livraison de repas à domicile, assuré par cinq bénévoles du Manoir, permet la **distribution quotidienne de 5 à 12 repas** du lundi au samedi, contribuant au maintien de l'autonomie des bénéficiaires.

Les transports pour les rendez-vous médicaux ou autres besoins essentiels sont assurés par les bénévoles de la Croix-Rouge et du service Passe-Partout.

Le Service social régional de La Sonnaz (SSRS) couvre un bassin de 18'235 habitants. En 2025, il a traité **415 dossiers, dont 240 aides matérielles et 175 aides personnelles** sans soutien financier. Les situations traitées sont variées et comprennent notamment des difficultés financières, des problématiques de santé, des situations familiales complexes ou des démarches de réinsertion.



Guichet des familles

Dès le 1er janvier 2026, le canton de Fribourg met en place les prestations complémentaires pour familles (PC Familles). Cette aide financière vise à soutenir les familles qui, malgré leur revenu, n'arrivent pas à couvrir leurs dépenses reconnues (logement, besoins vitaux, assurance maladie de base, etc.) selon les normes cantonales.

Afin d'offrir un service de proximité, la commune de Granges-Paccot a délégué la gestion de son Guichet Familles au Guichet Familles de La Sonnaz. Ce service propose un accompagnement individuel pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des familles. Il peut également fournir de l'aide dans les démarches liées aux prestations complémentaires pour les familles.



Service officiel des curatelles

Le Service officiel des curatelles de la Sonnaz (SOCS) regroupe plusieurs communes, dont Granges-Paccot. Le nombre de dossiers a connu une augmentation constante ces dernières années, passant de 166 dossiers en 2021 à 192 en 2025.

Naturalisations



En 2025, la commune a enregistré **17 demandes de naturalisation**. Les candidats adultes ont été auditionnés par la commission compétente, conformément aux procédures fédérales et cantonales. Plusieurs personnes ayant entamé leur démarche les années précédentes ont obtenu la nationalité suisse, avec Granges-Paccot comme lieu d'origine.

Prénom	Nom	Lieu d'origine
Adama	Cissé	Pays-Bas
Christina	Blanco Gomez	Espagne

Le Conseil communal félicite chaleureusement les nouveaux citoyens qui se sont vus octroyer un droit de cité durant l'année écoulée et leur souhaite la bienvenue.



Solidarité et soutien associatif

En 2025, la commune a soutenu **20 organisations à caractère social ou humanitaire** pour un montant total de CHF 9'100.–, témoignant de son engagement en faveur de la solidarité et de l'entraide.

Seniors et liens intergénérationnels

L'offre destinée aux aînés s'est encore développée en 2025, avec l'organisation de nombreuses activités : excursions, visites culturelles, rencontres conviviales et activités en plein air.

L'engagement de la commission seniors est à souligner, tout comme celui de bénévoles investis. Les anniversaires marquants font l'objet d'attentions particulières, avec des invitations personnalisées ou des visites à domicile. Les personnes célébrant leur 90e anniversaire sont félicitées officiellement par le syndic et la conseillère communale.

Le traditionnel repas de Noël, agrémenté d'une prestation musicale des élèves de l'école primaire, a rencontré un vif succès. La Jeunesse de Granges-Paccot assure le service lors de cette manifestation, renforçant les liens intergénérationnels.

*Scannez le QR code pour visionner
le film "Génération Granges-Paccot"*



Né-e pour lire

Grandir avec des livres : un atout pour la vie !

09:15 - 09:45

sa 24 janvier 2026
je 5 février 2026
je 19 mars 2026
sa 25 avril 2026
je 28 mai 2026
sa 20 juin 2026
sa 12 septembre 2026
je 1er octobre 2026
sa 7 novembre 2026
je 3 décembre 2026



les jeudis, à l'Espace Jean Perriard
les samedis, à la bibliothèque

Pour les 0-4 ans, accompagné-e-s
Libre et sans inscription

 **BIBLIOTHÈQUE**
GRANGES-PACCOT



Le chœur-mixte de
Givisiez/Granges-Paccot
recrute !

Nul besoin de connaître la musique,
juste l'envie de chanter,
de faire de belles rencontres.

Nous répétons le jeudi soir, de 19h30 à 21h30.
Pour un essai, pour un début, même timide, rendez-vous
à la salle de répétition du

Centre paroissial de Givisiez
chemin St-Laurent 1 (1^{er} étage)
à Givisiez

Nous serions heureux de vous accueillir.

Pour tout renseignement, s'adresser à
Raphaël Mauron
079 658 06 32



Dimanche 31 mai 2026

Messe à la **cathédrale St-Nicolas** à Fribourg

Animation : chœurs-mixtes de
Givisiez/Granges-Paccot,
St-Jean et Ste Thérèse



Engins électriques, véhicules tendance Où et comment circuler ?

Cyclomoteurs légers	Gyropodes électriques	Fauteuils roulants motorisés	Cyclomoteurs lourds	Cyclomoteurs rapides	
25 km/h Moteur électrique ou assistance électrique au pédalage E-Trottinettes max. 20 km/h		25 km/h Moteur électrique	25 km/h Moteur électrique ou assistance électrique au pédalage	45 km/h Assistance électrique au pédalage	30 km/h Moteur électrique ou thermique
≤ 0.5 kW	≤ 2 kW	≤ 2 kW	≤ 2 kW	≤ 1 kW	≤ 1 kW ≤ 50 cm ³
≤ 250 kg		Poids non réglementé	≤ 450 kg	≤ 200 kg	
Largeur ≤ 1.00 m					
2 places (+ 2 places assises pour enfants protégées) ou 1 place si 4 places assises pour enfants protégées sont aménagées Véhicules sans siège, tels qu'une trottinette électrique : 1 place		1 place Jusqu'à 10 km/h 2 places admises	Nombre de places assises: Une charge utile libre de 65 kg par place assise pour adultes nécessaire	1 place Siège pour enfants démontable et sécurisé admis	
Règles de circulation identiques à celles applicables aux cyclistes ; en outre : respecter les limitations de vitesse générales et signales. Les personnes âgées de moins de 16 ans ne sont pas autorisées à transporter un passagé.					
Symbole (Vélo)			Symboles (Vélo) / (Cyclomoteur)		
Les personnes à mobilité réduite peuvent utiliser les zones réservées aux piétons en adaptant leur conduite.		- Interdiction de circuler pour les cyclomoteurs applicables - Dérogations signalées à l'obligation d'emprunter les pistes cyclables			
Sans immatriculation Pas de plaque de contrôle	Immatriculation obligatoire Plaque de contrôle pour cyclomoteurs	Véhicules > 10 km/h : Immatriculation obligatoire Plaque de contrôle pour cyclomoteurs	Immatriculation obligatoire Plaque de contrôle pour cyclomoteurs		
Sans permis de conduire dès 16 ans Avec permis de conduire de catégorie M dès 14 ans		Sans permis de conduire dès 16 ans pour les véhicules dont la vitesse n'excède pas 20 km/h, sinon cat. M (possible avant 14 ans avec une autorisation cantonale)	Permis de conduire de catégorie M		

Les autres engins électriques légers non mentionnés ci-dessus :

Ils ne sont considérés ni comme des « engins assimilés à des véhicules », ni comme des cyclomoteurs. Ces engins ne sont **pas autorisés sur les aires de circulation publique**, car ils ne possèdent pas de réception par type et/ou ne remplissent pas les exigences techniques applicables.



Transport et Communication, Routes et Édilité

Jean-Louis Barras
Vice-Syndic

L'année 2025 a été marquée par plusieurs projets importants en matière d'infrastructures routières et de mobilité.

La **route de la Chenevière**, après d'importants travaux liés aux conduites et canalisations souterraines, a été entièrement réaménagée et revêtue d'un enrobé phonoabsorbant. Afin de renforcer la sécurité et d'encourager le respect de la limitation de vitesse à 30 km/h, des aménagements paysagers, notamment des bacs à fleurs, seront installés au printemps 2026.

D'importants travaux ont également débuté sur la **route de Chantemerle**. Ceux-ci comprennent la pose de conduites, l'extension du réseau de chauffage à distance (CAD) du Groupe E ainsi qu'une requalification complète de la route.

Ces travaux, qui se poursuivent en 2026, permettront d'améliorer significativement la sécurité et le confort des usagers et des riverains, tout en renforçant la liaison entre les deux sites scolaires de la commune.

Le Conseil communal tient à remercier les riverains concernés pour leur compréhension durant ces phases de travaux.

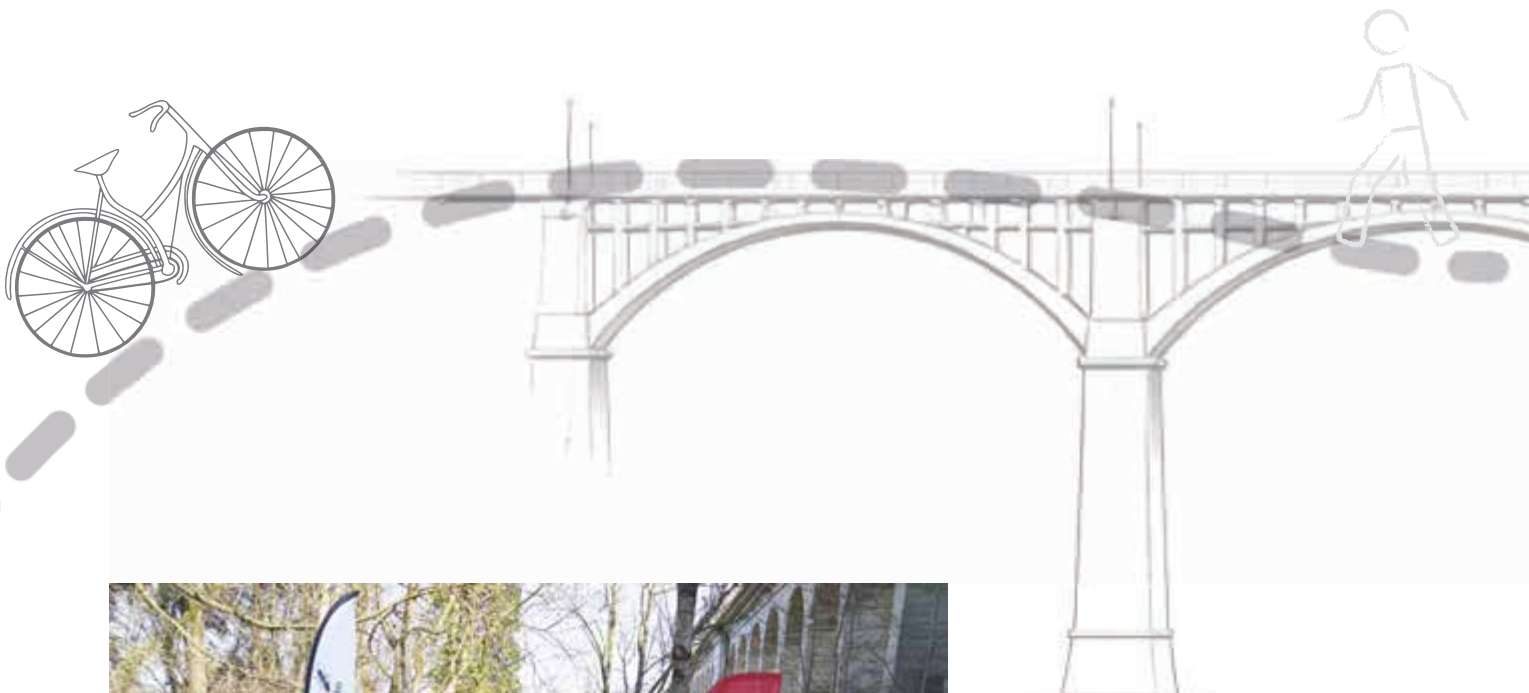


Les études relatives à **la traversée du viaduc de Grandfey** ont progressé conformément au calendrier prévu. Le début des travaux est planifié pour le printemps 2026.

Le projet de **couverture de l'autoroute A12** poursuit également son développement. Par ailleurs, le projet de liaison de mobilité douce entre le carrefour Ibis et le quartier de l'Englisberg, mené par le canton en collaboration avec la commune, se trouve actuellement au stade de l'analyse des variantes issues du concours.

La commune bénéficie d'**une bonne desserte en transports publics** grâce aux deux lignes de bus des Transports publics fribourgeois (TPF), offrant une cadence régulière et des arrêts conformes aux normes de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Certains arrêts feront encore l'objet d'adaptations dans un avenir proche afin de répondre pleinement à ces exigences.

Enfin, le Conseil communal adresse ses remerciements au personnel de l'édilité pour son engagement quotidien dans l'entretien, le déneigement et l'embellissement des espaces publics, contribuant ainsi à la qualité de vie et à l'attractivité de la commune.





Adduction et Épuration des eaux, Police du feu, Protection civile

Frank Kirchner
Conseiller communal

Eaux

Conduites d'eau

Sur la base des crédits d'investissement accordés lors des Assemblées communales des 14 décembre 2020 et 13 décembre 2021, les travaux visant à mettre en système séparatif les quartiers situés au nord-ouest de l'autoroute ont pu être finalisés.

Ces travaux ont également permis de procéder au remplacement d'anciennes conduites d'eau potable en Eternit par de nouvelles conduites en fonte, garantissant ainsi une meilleure sécurité et une plus grande durabilité du réseau de distribution.

Nouvelle convention pour la STEP de Fribourg

Les eaux usées de la commune de Granges-Paccot sont traitées à la station d'épuration (STEP) de la Ville de Fribourg. En tant que membre de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées du Lavapesson (AELA), notre commune participe actuellement aux discussions avec la Ville de Fribourg en vue de l'élaboration d'une nouvelle convention destinée à remplacer l'accord existant.

Protection civile

La nouvelle version de la Loi sur la protection civile (LPCi), entrée en vigueur le 1er juillet 2025, prévoit de nouvelles tâches pour les communes. Celles-ci disposent d'un délai maximal de trois ans pour se préparer à assumer ces nouvelles responsabilités.





GRANGES-PACCOT

Sentiers piétonniers sécurisés vers les écoles



Sur le chemin de l'école

Se rendre seul à l'école, quelle expérience palpitante !
Voici quelques conseils pour bien te préparer :

1. Choisis le chemin le plus sûr, même s'il n'est pas le plus court, et marche avec des camarades.
2. Entraîne-toi à parcourir le chemin de l'école avec tes parents et à reconnaître les dangers.
3. Respecte les règles de circulation et montre l'exemple aux plus jeunes.
4. Équipe-toi d'éléments réfléchissants pour être bien visible, surtout lorsqu'il fait sombre.
5. Prévois suffisamment de temps pour le trajet et privilégie la marche et le vélo.



Formation et enseignement, Culture, Tourisme

Yves Litandi
Conseiller communal

Cercle scolaire

Dans le cadre de cette année de transition politique, la rentrée scolaire 2025–2026 s'est déroulée dans la continuité de la démarche pédagogique « Grandir en paix », visant à promouvoir les valeurs du vivre-ensemble.

Dans un contexte mondial incertain, l'école joue un rôle essentiel en offrant aux enfants des repères et des outils favorisant la cohésion sociale, tant au sein de la commune que dans leur quotidien.

Le cercle scolaire Granges-Paccot - La Sonnaz compte 27 **classes** pour un effectif de 490 élèves, répartis entre les sites de Chavully et de Chantemerle. Pour la première fois, **quatre enfants de la commune de La Sonnaz** ont été accueillis.

Spectacle de Noël

À l'approche des fêtes de fin d'année, les classes de 2H à 8H ont préparé un spectacle mêlant chants, danses et séquences vidéo. Celui-ci a été présenté aux parents, aux aînés ainsi qu'aux élèves, rencontrant un vif succès et constituant un moment de partage apprécié avant les vacances de Noël.



Chemins de l'école

Malgré les travaux d'assainissement des routes principales, des mesures adaptées ont permis de garantir la sécurité des chemins scolaires. Durant l'été, les élèves ont eu l'opportunité de visiter certains chantiers et d'être sensibilisés aux risques liés aux engins et aux travaux. Cette démarche pédagogique a contribué à renforcer les comportements prudents sur le chemin de l'école.



Activités culturelles et sportives

Comme chaque année, de nombreuses activités culturelles et sportives ont été proposées aux élèves.

Pour la première fois, les élèves dès la 2H ont pu bénéficier de **séances de natation à la piscine de Courtepin**. Les classes enfantines ont également participé à cette activité dans le cadre scolaire.

Par ailleurs, les élèves ont pu pratiquer le **patinage à St-Léonard** en début d'année 2026, avec le soutien de parents accompagnants.

Chaque classe a également la possibilité d'assister à des **représentations culturelles**, notamment à Nuithonie et dans le cadre du Festival international du film de Fribourg (FIFF).

Sur le plan sportif, la commune félicite les classes de 6H à 8H ayant participé à **la finale cantonale de l'UBS Football Cup**.

Elle se réjouit également de la participation de **139 élèves à la 91e édition de la course Morat-Fribourg**.



Camp de ski

Les classes de 7H et 8H ont participé à leur traditionnel camp de ski à Villars-sur-Ollon, avec un hébergement au Chalet de Bretaye. Grâce à l'engagement d'une équipe de moniteurs communaux et Jeunesse+Sport, les élèves ont pu profiter de conditions optimales.

Au-delà de la pratique sportive, ce camp constitue une expérience importante favorisant l'autonomie, la vie en collectivité et le vivre-ensemble.

Championnat du monde de hockey sur glace 2026

Les élèves auront l'opportunité d'assister à un match dans le cadre du Championnat du monde de hockey sur glace 2026 de l'IIHF, prévu au mois de mai.

Conseil des parents

La commune remercie les membres du Conseil des parents, qui se réunissent au minimum trois fois par année et participent activement à la vie scolaire. Leur engagement, notamment lors du spectacle de Noël avec l'organisation d'un moment convivial à l'issue de la représentation, est particulièrement apprécié.

Devoirs accompagnés

Le service des devoirs accompagnés se poursuit et permet aux élèves inscrits d'effectuer leurs devoirs après les heures de classe, sous la supervision d'enseignantes et d'étudiants.

À LIVRE OUVERT

18:30 - 19:30
26 FÉVRIER 2026
30 AVRIL 2026
18 JUIN 2026
24 SEPTEMBRE 2026
19 NOVEMBRE 2026

Dès 16 ans, libre et sans inscription

Découvrez nos nouveautés, nos coups de cœur, et (si vous le souhaitez) partagez vos dernières lectures, le temps d'une rencontre à la bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE
GRANGES-PACCOT

Bibliothèque

La bibliothèque communale accueille régulièrement les classes et favorise l'accès à la lecture dès le plus jeune âge. Elle se déplace également dans les écoles afin d'aller à la rencontre des élèves.

Pour l'ensemble de la population, elle propose **un large choix d'ouvrages pour tous les âges**, incluant des nouveautés. Des animations, ateliers et séances de contes sont régulièrement organisés.

Lors des manifestations communales, la bibliothèque participe activement en proposant des activités ludiques à destination des familles.

Des améliorations ont été apportées au service avec l'installation d'un poste informatique pour le prêt ainsi que d'une boîte de retour des ouvrages, facilitant ainsi l'accès pour les usagers. Une **boîte d'échange de livres** a également été installée à l'arrêt de bus de Chantemerle.



Ludothèque

Après de nombreuses années d'engagement en tant que responsable de la ludothèque, la commune adresse ses sincères remerciements à **Nicole Boschung**, qui a pris une retraite bien méritée à la fin du mois de janvier 2025.

La commune souhaite également la bienvenue à **Aurélia Reis**, qui reprend la responsabilité de ce service.

La ludothèque propose un large catalogue de jeux, jouets et matériel de loisirs destinés aux enfants et aux familles. L'équipe veille à renouveler régulièrement l'offre afin de répondre aux attentes des utilisateurs.

Le succès rencontré, notamment lors des prêts pour des événements ou des fêtes familiales, témoigne de l'intérêt et de la satisfaction des abonnés.





Nouveau logo

Bibliothèque et Ludothèque

La ludothèque communale **Arc-en-ciel** propose un service de prêt de jeux de société, d'extérieur, d'imitation, de construction, en bois, d'instruments de musique, de consoles et jeux vidéo ainsi que de jeux géants pour vos fêtes d'anniversaires.

Adresse : Route de Chantemerle 60 - 1763 Granges-Paccot
026 460 68 95 - ludo.arcenciel@granges-paccot.ch



Horaires : Mardi et jeudi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h
Ouvert uniquement le jeudi durant les vacances scolaires de 15h à 18h
Vacances d'été : fermée du 17 juillet au 24 août 2026

Tarifs :	Adultes-enfants	CHF 20.-	1 jeu
	Famille 1 enfant	CHF 30.-	2 jeux
	Famille 2 enfants	CHF 40.-	3 jeux
	Famille 3 enfants et +	CHF 45.-	4 jeux
	Ecole ou institution	CHF 60.-	
	Carte taxe de jeux obligatoire pour nouvel abo	CHF 20.-	(valeur 24 CHF)



La bibliothèque communale offre un grand choix de livres (documentaires, romans, BD) ainsi que des magazines et des DVD pour enfants, jeunes et adultes.

Horaires : Mardi et mercredi 15h à 18h
Jeudi de 15h à 19h
Samedi de 10h à 12h
Ouverte uniquement le jeudi durant les vacances scolaires de 15h à 18h

Vacances d'été du 17 juillet au 24 août 2026 : ouverte les jeudis 16,23,30 juillet et les jeudis 6,13 et 20 août

Tarifs :	Jusqu'à 18 ans	GRATUIT
	De 18 à 25 ans (habitant la Commune)	CHF 15.00
	De 18 à 25 ans (habitant hors de la Commune)	CHF 25.00
	Dès 26 ans (habitant la Commune)	CHF 25.00
	Dès 26 ans (habitant hors de la Commune)	CHF 35.00
	Rente AVS/AI (habitant la Commune)	CHF 20.00
	Rente AVS/AI (habitant hors de la Commune)	CHF 30.00



Crèche
Le Mille-Pattes



Située dans l'ancienne école du Lavapesson, la crèche « Le Mille-Pattes » accueille vos enfants dès 2 mois jusqu'à l'âge de l'école obligatoire.



Située au cœur de la commune, la maternelle « Pain d'épices » accueille les enfants de 2 à 4 ans dans un environnement chaleureux, bienveillant et adapté à leurs premiers pas dans le monde préscolaire.

Accueil
Extrascolaire



L'accueil extrascolaire (AES) de Granges-Paccot accueille vos enfants du lundi au vendredi de 6:30 à 18:00, y compris durant les vacances scolaires.





ÉCOLES ET DEVOIRS ACCOMPAGNÉS INFOS & INSCRIPTIONS

ÉCOLES

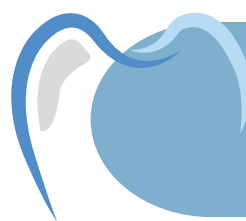
Les communes de Granges-Paccot et de La Sonnaz constituent un cercle scolaire commun. Les élèves sont en principe scolarisés dans leur village de domicile, à l'exception de certaines situations particulières prévues par l'organisation scolaire. Les infrastructures sportives et la bibliothèque de Granges-Paccot sont accessibles à l'ensemble des élèves du cercle scolaire.

Les élèves de 1H à 6H fréquentent le site de Chavully et les élèves de 7H et 8H celui de Chantemerle.

DEVOIRS ACCOMPAGNÉS

La commune propose un service de devoirs accompagnés (DA) destiné aux élèves de 3H à 8H. Cet encadrement a lieu trois fois par semaine, après les cours. Il offre un cadre calme et structuré pour permettre aux enfants de réaliser leurs devoirs avec l'appui d'un adulte.

Formulaires
en ligne



SOINS DENTAIRES SCOLAIRES

Subventionnement communal des soins dentaires et de frais d'orthodontie

L'aide financière est fixée selon un barème basé sur le revenu et la fortune imposables figurant dans le dernier avis de taxation fiscale des parents. Le taux varie entre 0% et 100% au maximum en fonction du revenu pour les soins dentaires. S'agissant de traitement d'orthodontie, un devis doit être soumis au préalable. L'aide financière est fixée à 10% du coût effectif mais au maximum 1'000.- CHF par enfant/an. Une fortune imposable supérieure à CHF 50'000.00 supprime le droit à toute subvention communale.

Vers le
règlement





Passeport
vacances

Dès cette année, la commune de Granges-Paccot met en place un **passoport vacances**, qui se déroulera durant la première semaine des vacances scolaires d'automne du **12 au 16 octobre 2026**. Cette nouvelle offre s'adresse aux enfants des classes de 3H à 8H de la commune et vise à leur proposer une semaine riche en découvertes et en activités.

Le principe est simple : les enfants inscrits pourront choisir parmi un large éventail d'activités organisées dans la commune. Sport, loisirs, nature, ateliers créatifs et visites feront partie du programme. Chaque participant pourra composer son propre programme et participer à plusieurs activités durant la semaine.

La commune se réjouit de lancer cette nouvelle initiative destinée à la jeunesse et espère qu'elle rencontrera un vif succès auprès des familles.

Informations
(dès début mai)



Du 12 au 16 octobre 2026

Pour les élèves de 3H à 8H de la commune

Activités sportives, créatives, ludiques et culturelles



Finances et impôts, Industries et Commerces

Philippe Chassot
Conseiller Communal

Comptes de résultats

À l'instar de l'exercice 2024, les comptes 2025 se clôturent sur un résultat positif, avec un excédent de recettes de CHF 41'976, alors que le budget prévoyait un déficit.

Le total des recettes s'élève à CHF 21'331'592 (budget : CHF 20'947'339), tandis que les dépenses se montent à CHF 21'289'616 (budget : CHF 22'579'391).

Ainsi, le résultat présente une amélioration de CHF 1'674'028 par rapport au budget initial, qui prévoyait un déficit de CHF 1'632'052.

Ce résultat favorable s'explique notamment par les éléments suivants :

- Des charges liées inférieures aux prévisions, à hauteur de plus de CHF 640'000, principalement en lien avec des participations à des associations intercommunales ;
- Une bonne maîtrise des charges courantes, générant des économies d'environ CHF 600'000 par rapport au budget ;
- Des recettes fiscales supérieures aux attentes, avec un rendement supplémentaire d'environ CHF 620'000 pour l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques. Cette différence s'explique notamment par un taux d'actualisation communiqué par le Service cantonal des contributions qui s'est révélé inférieur à la réalité lors de l'établissement du budget ;
- Une hausse de l'impôt à la source, avec un produit supérieur d'environ CHF 210'000 par rapport aux prévisions ;
- Une diminution de l'impôt sur les gains immobiliers, qui s'établit à CHF 130'000, alors que le budget, basé sur la moyenne des trois années précédentes, prévoyait un montant de CHF 600'000.



Les écarts par service se présentent comme suit :

SERVICES	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 815 977	556 819	1 927 920	552 400	1971420.7	571258.1
ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	587 784	111 087	704 343	116 000	637245.18	126606.6
FORMATION	6 758 027	747 334	7 072 070	749 350	6889561.8	779552.9
CULTURE, SPORT ET LOISIRS	613 673	24 278	670 777	27 000	636683.64	26318.72
SANTÉ	1 894 993	25 201	2 000 851	28 000	1854326.2	18173.8
PRÉVOYANCE SOCIALE	2 397 308	139 918	2 835 908	143 500	2490256.2	142472.2
TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	2 191 254	192 187	2 388 344	192 000	2172544.8	233180.3
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	2 065 798	1 750 958	2 397 964	2 087 100	2232085.7	1965394
ECONOMIE PUBLIQUE	274 638	223 032	282 031	212 350	291342.18	231704.3
FINANCES ET IMPÔTS	1 778 108	18 347 059	2 299 185	16 839 639	2114149.5	17236931
TOTALISATION	20 377 560	22 117 873	22 579 391	20 947 339	21 289 616	21 331 592
RESULTAT	1 740 313			1 632 052	41 976	

MERCI
😊

Rencontre de l'économie locale
le 15 juin 2025 en présence de plus de
70 invités au Chemins de fer du Kaeserberg.



Investissements clôturés en 2025

Crédit d'investissement	Crédit voté	Crédit utilisé
Vestiaire suppl. & agr. terrain entr. - subv. LORO	1 415 000	1 572 657 - 130 794
Véhicule édilité	82 000	55 554
EU - Lavapesson étape 1 + compl.	146 213	146 213
	1 643 213	1 643 630

Investissements en cours (crédits reportés sur 2026)

Crédit d'investissement	Crédit voté	Crédit utilisé (>2024)	Crédit utilisé (en 2025)	Crédit reporté
Réaménagement ancienne crèche	719 946		9 270	710 676
Transaggllo – Pont de Grandfey – Participation concours	130 000	142 249		-12'249
Transaggllo – Pont de Grandfey ./. div. contr. inv.	2 540 000 -2 670 000		58 755	2 481 245 -2'670'000
Rte de Chantemerle Etude Requalification '- contr. Etat FR '- contr. Agglo	100 000 3 570 000 -500 000 -1 535 000	113'667 60 027	1 036 995	-13'667 2 472 978 -500'000 -1'535'000
Assainissement éclairage pub.	590 000		43 240	546 760
Approvisionnement communal en eau Lavapesson – Et. 2 Rte Chantemerle inf. Rte Chantemerle sup. '- taxes racc.	135 000 890 000 450 000	10 933	195 367 10 400 -8 178	124 067 694 633 439 600 -102 713
Assainissement - EU Chamblioux Et. 6 Lavapesson – Et.2	570 000 165 000	364 923 21 565	19 711	205'077 123 724
Part. frais étude couverture Chamblioux – Bertigny	235 000	139 219	33 201	62 580
	5 389 946	758 048	1 398 761	3 027 711



Déchets, Police, Forêts, Energie, Agriculture, Manifestations

Nadège Thévoz
Conseillère communale

Jardins pédagogiques à Chavully.

Au printemps 2025, cinq jardins pédagogiques ont été aménagés dans l'enceinte de l'école de Chavully. Pensés comme de véritables espaces d'apprentissage en plein air, ils offrent aux élèves un contact direct avec la nature et permettent d'observer concrètement le cycle des saisons.

Ce projet, accueilli avec enthousiasme par les enfants et les enseignantes, constitue un nouvel outil pédagogique permettant d'enrichir les activités scolaires tout en éveillant la curiosité des élèves et leur sensibilité à l'environnement.



Manifestations communales

À Granges-Paccot, en dehors des activités du centre d'exposition Forum Fribourg, la vie locale est rythmée par plusieurs manifestations conviviales qui favorisent les rencontres entre habitants.

Chasse aux œufs – 12 avril 2025

Le printemps a été lancé par la traditionnelle chasse aux œufs organisée dans la forêt. Cet événement familial rassemble chaque année de nombreux enfants accompagnés de leurs parents, venus participer à cette activité ludique en pleine nature.

Fête villageoise – juillet 2025

Organisée à l'occasion de la fin de l'année scolaire, la fête villageoise permet aux écoliers, aux parents et aux habitants de se retrouver autour d'animations et de moments de convivialité marquant le début de la période estivale.

Fête nationale – 1er août 2025

Les festivités du 1er août ont été organisées en collaboration entre la Jeunesse et la Commune. La cérémonie officielle a débuté par le discours du syndic, René Schneuwly, suivi d'une prestation de joueurs de cor des Alpes qui a apporté une touche traditionnelle à la soirée. Le public a ensuite pu assister à un spectacle de feu présenté par une troupe spécialisée, offrant un moment spectaculaire qui a marqué les esprits et contribué à la réussite de cette célébration nationale.

Nuit des contes – octobre 2025

À l'automne, la Nuit des contes propose une expérience originale mêlant balade nocturne et récits contés. Les participants parcourent un sentier éclairé de lanternes à travers la forêt, ponctué de haltes durant lesquelles des histoires sont racontées aux petits comme aux grands. La soirée se termine traditionnellement dans une ambiance conviviale autour d'une soupe partagée.

Fête de l'Avent – 29 novembre 2025

L'année s'est conclue avec la Fête de l'Avent et son marché artisanal. Cet événement rassemble les habitants autour de stands d'artisanat local et de spécialités de saison dans une atmosphère chaleureuse à l'approche des fêtes de fin d'année.



Énergie

Durant l'été 2025, un **système d'optimisation énergétique** développé par l'entreprise fribourgeoise Yord a été installé dans le bâtiment de Chantemerle 60. Cette solution vise à **réduire la consommation énergétique et l'empreinte carbone du bâtiment** grâce à un pilotage plus intelligent des installations techniques.

Les premières observations sont encourageantes et laissent entrevoir un potentiel d'économies intéressant, tant sur le plan financier qu'environnemental. Un bilan plus précis pourra toutefois être établi à l'issue d'une année complète de fonctionnement, lorsque les données d'exploitation auront été analysées sur une période suffisamment représentative.



Déchets : nos écolier s'engagent

Du 19 au 23 mai 2025, la commune de Granges-Paccot a vécu au rythme de la propreté et de la durabilité à l'occasion de la semaine « **Coup de balai** ». Durant cette semaine thématique, les élèves ont découvert les coulisses du tri des déchets grâce à différents ateliers interactifs organisés en classe ainsi qu'à une visite de la déchetterie communale.

La semaine s'est conclue par la traditionnelle **action de ramassage des déchets**. Équipés de gants et de sacs, les enfants ont parcouru les rues et les sentiers de la commune afin de collecter les déchets abandonnés. Cette action concrète permet de sensibiliser les jeunes générations à la préservation de leur cadre de vie tout en renforçant le sens de la responsabilité collective.

La commune adresse ses remerciements aux enseignants et aux employés communaux qui, par leur engagement et leur encadrement, contribuent à faire de cette activité une véritable leçon de civisme. Grâce à eux, les élèves deviennent de précieux ambassadeurs de la propreté à Granges-Paccot.



Police intercommunale (AcoPol)

Le rapport d'activité 2025 de l'Association des Communes pour la Police locale (ACoPol), qui regroupe les communes de Granges-Paccot, Villars-sur-Glâne, Givisiez, Corminboeuf et Matran, met en évidence une année marquée par une modernisation des outils de travail. Grâce à l'introduction d'un nouveau logiciel acquis fin 2024, l'ensemble des interventions réalisées en 2025 a pu être enregistré de manière précise, permettant une analyse statistique plus fiable.

Focus sur Granges-Paccot

L'année 2025 a été marquée par un renforcement des effectifs afin de répondre à l'augmentation des sollicitations administratives, avec plus de 10 000 appels téléphoniques et 10 000 courriels traités sur l'ensemble de l'année. Le corps de police compte actuellement 15 collaborateurs, dont 10 hommes et 5 femmes.

Sur le territoire de Granges-Paccot, **la police est intervenue à 721 reprises**, réparties de la manière suivante :



Prévention

306

- 76 radars **pédagogiques**
- 34 **contrôles de chantiers**
- 12 actions de prévention dans les écoles
- Sensibilisation et présence dissuasive



Sécurité publique

123

- Patrouilles régulières dans les secteurs sensibles et centres commerciaux
- Présence visible pour prévenir les incivilités



Répression

152

- Contrôles de stationnement
- Infractions routières et troubles à l'ordre public



Services divers

140

- 17 **objets** trouvés
- 32 **enquêtes** administratives
- Aide et notifications diverses

Cette organisation permet à l'ACoPol de maintenir un service de proximité efficace pour les habitantes et habitants de Granges-Paccot, tant sur le terrain qu'au guichet.



Le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire correspond à la perte ou à l'élimination de denrées destinées à la consommation humaine. Il peut survenir à différentes étapes de la chaîne alimentaire, notamment en raison de normes esthétiques strictes, de surplus dans la restauration ou encore de produits oubliés dans les ménages.

Plus les aliments sont jetés tard dans le parcours « du champ à l'assiette », plus leur impact environnemental est important, car toutes les ressources nécessaires à leur production, leur transport et leur transformation ont déjà été mobilisées.

Planifier et acheter intelligemment

Quelques gestes simples permettent de réduire significativement le gaspillage alimentaire :

- établir un planning hebdomadaire des repas ;
- vérifier le contenu du réfrigérateur et des placards avant de faire les courses ;
- dresser une liste d'achats et s'y tenir ;
- éviter d'acheter des produits inutiles, même en promotion ;
- ne pas faire les courses en ayant faim.

Certaines applications, comme KitchenPal ou Frigo Magic, proposent également des recettes à partir des ingrédients déjà disponibles.

NOS ASTUCES

Adapter les quantités et valoriser les restes

Une grande partie du gaspillage provient de portions trop importantes.

Pour l'éviter :

- estimer correctement la taille des portions ;
- éviter de cuisiner des quantités excessives ;
- prévoir un ou deux repas « restes » dans la semaine.

Observer pendant quelques jours les aliments jetés (type, quantité et raison) permet aussi d'identifier les habitudes à corriger. Par exemple, si du pain est régulièrement jeté parce qu'il devient dur, il peut être utile d'en acheter moins ou d'en congeler une partie.



Bien conserver les aliments et comprendre les dates

Un stockage adéquat permet de prolonger la durée de vie des produits :

- régler le réfrigérateur à 5 °C maximum ;
- placer les produits les plus anciens devant afin de les consommer en priorité.

La date de durabilité minimale (« à consommer de préférence avant ») indique la période durant laquelle le produit conserve toutes ses qualités. De nombreux aliments restent consommables au-delà de cette date s'ils ont été correctement conservés.

Dans tous les cas, il est recommandé de se fier à ses sens : observer l'aspect du produit, le sentir et, si nécessaire, en goûter une petite quantité.



MEMODéchets



Toutes les informations sur le tri des déchets et la déchetterie de Granges-Paccot dans votre poche grâce à l'app



Scannez le QR Code et retrouvez toutes les informations utiles pour le tri de vos déchets.

Formulaire en
ligne



Demande de ramassage des déchets encombrants

Un service de collecte à domicile (payant) est mis sur pied suite la suppression du dépôt des encombrants sur le domaine public. Ce service est prioritairement réservé aux personnes sans moyen de transports et soumis aux conditions suivantes:

- Le ramassage se fait uniquement sur demande, le demandeur devant obligatoirement être présent.
- Le descriptif des objets à ramasser est obligatoire (quantité, volume, etc.) ; les objets non mentionnés dans le formulaire seront considérés comme un dépôt illicite de déchets sanctionné par une amende.
- Les objets doivent être déposés à l'extérieur, devant l'immeuble et en bordure de route.
- Le ramassage est fixé **au dernier jeudi du mois**. En cas de forte demande, une deuxième collecte sera fixée au deuxième jeudi du mois.
- La demande de ramassage est disponible en ligne sur granges-paccot.ch. Elle peut être imprimée et envoyée à commune@granges-paccot.ch ou annoncée par téléphone au 026 460 68 20. **La demande doit être faite au plus tard le vendredi précédant le ramassage avant 11h30.**
- Une confirmation du jour et de l'heure du ramassage sera communiquée.
- Les demandes incomplètes ne seront pas traitées et seuls les encombrants seront acceptés.
- L'émolument relatif à l'élimination des déchets est déterminé en fonction du volume de déchets à éliminer. **Un montant de CHF 30.-** par trajet est encaissé à la prise en charge.
- Les personnes domiciliées sur le territoire communal, en âge de retraite ou impotentes au sens de la LAI (sur présentation de la carte officielle) sont exonérées du paiement des émoluments précédemment mentionnés.

Date de ramassage souhaitée :

Prénom	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse e-mail	
Descriptif précis des objets, type d'objets (meubles), quantité, volume/poids.	
Heures de ramassage (veuillez entourer vos choix - maximum 3) 7:30 8:00 8:30 10:00 10:30 11:00 11:30 13:30 14:00 14:30 15:00 15:30 16:00	
<i>Dans la mesure du possible, il sera tenu compte des heures souhaitées. La priorité sera toutefois donnée à l'organisation de la tournée.</i>	

Granges-Paccot, le.....

Signature du demandeur



Aménagement et Environnement

Alexis Overney
Conseiller communal

Aménagement du territoire

Durant l'année 2025, les travaux liés à la révision du Plan d'aménagement local (PAL) se sont poursuivis. La **dernière version du dossier a pu être déposée auprès de la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME)**, qui devrait se prononcer au cours de l'année 2026. La Commission d'aménagement a été régulièrement informée de l'avancement de ce dossier.

Parallèlement, plusieurs démarches ont été entreprises en lien avec les oppositions déposées contre la révision du PAL. Le Conseil communal a pu obtenir **le retrait de la plupart d'entre elles**. Deux oppositions demeurent actuellement pendantes, mais pourraient également être retirées.

Le Conseil communal s'est également penché sur la procédure d'approbation de la révision du **Plan d'aménagement de détail (PAD) de Chantemerle**. Des contacts ont par ailleurs été pris afin d'examiner les perspectives concernant la ferme de Chavully.

Au niveau régional, les travaux liés au Plan directeur régional se poursuivent. Dans ce cadre, la Commune de Granges-Paccot espère pouvoir **affecter à l'activité économique une partie du secteur d'Agy**, actuellement occupée par une gravière. Une telle évolution est importante pour la commune, notamment à la suite du départ de plusieurs entreprises qui n'ont pas été remplacées. Le Conseil communal a également participé à de nombreuses séances consacrées à des projets d'envergure régionale, notamment la **couverture de l'autoroute A12** ainsi que le développement du pôle Jura–Chassotte.

Enfin, en collaboration avec l'Association régionale de la Sarine, la commune poursuit la mise en œuvre d'**un chemin de mobilité douce dans le cadre du projet des Chemins de la Sarine**, dont un tronçon traverse le territoire communal.



Enfin la belle saison !

N'hésitez plus.

Venez nous rejoindre. On vous attend !



1763 Granges-Paccot



SECTIONS	JOURS	HEURES	PRIX A L'ANNEE	MONITRICES	TELEPHONES
GYM DOUCE DAMES	Mercredi	14.00 - 15.00	Fr. 120.00	Fricke Bettina Gessner Manon	026 466 30 55 078 307 92 32
GYM DAMES	Mercredi	19h45 - 21.00	Fr. 120.00	Limat Françoise	026 47557 75

Pour tous renseignements complémentaires, Mme Sophie Cotting se tient volontiers à votre disposition
au n°: 079 657 19 65



Constructions et immeubles communaux, Sport et Sociétés locales

Roman Neuhaus
Conseiller communal

Bâtiments

Centre sportif

L'année 2025 a été marquée par plusieurs avancées importantes visant à **améliorer les infrastructures sportives** mises à disposition de la population. Au mois de septembre, la commune a inauguré l'agrandissement du site sportif. Ce projet comprenait la construction de deux nouveaux vestiaires, l'extension du terrain d'entraînement, l'installation d'un nouveau système de drainage sur le terrain principal ainsi que la réalisation d'un terrain multisport.

La mise en service de ces nouvelles installations permettra notamment au FC Granges-Paccot d'augmenter les créneaux d'entraînement à disposition de ses équipes.

École

En raison d'une forte demande pour l'année scolaire 2025-2026, la mise en place de l'Accueil extrascolaire (AES) au sein de l'école de Chantemerle a dû être maintenue afin de répondre aux besoins des familles.

Module 66

Un local communal a été entièrement rénové afin de pouvoir être loué à une entité privée spécialisée dans les soins psychiques et physiques.

Chantemerle 60

À la fin de l'année 2025, l'Assemblée communale a validé le crédit d'investissement nécessaire à la réalisation d'une deuxième crèche sur le territoire de Granges-Paccot.



Constructions

Depuis 2019, l'ensemble des demandes de permis de construire est déposé via la plateforme cantonale FRIAC.

Outre les procédures nécessitant un permis de construire, cette plateforme permet également de traiter diverses annonces de travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle, notamment l'installation de panneaux solaires ou la mise en place de systèmes de chauffage tels que les pompes à chaleur.

L'année 2025 a été particulièrement soutenue dans le domaine de la construction. De nombreux projets ont été menés sur le territoire communal, comprenant aussi bien des rénovations que des constructions de différents types de bâtiments.

Commission de construction

La commission de construction veille au respect des normes en matière de construction sur le territoire communal et procède, lorsque cela est nécessaire, à des inspections de bâtiments.



Sports et sociétés locales

Granges-Paccot bénéficie de plusieurs sociétés locales :

- FC Granges Paccot
- Futnet Granges-Paccot
- Amicale des patoisants Intrè No
- Amicale des sapeurs-pompiers
- Badminton Club
- Chœur mixte Givisiez/Granges-Paccot
- Compagnie du Ranc'Art
- Groupement des Aînés
- Gymnastique des Dames
- Société de Jeunesse
- Jodlerklub Alperösli
- Quadrille du Pays de Fribourg

Le Conseil communal tient à remercier chaleureusement l'ensemble des membres et bénévoles de ces sociétés, ainsi que les comités qui les dirigent, pour leur engagement et leur contribution essentielle à la vitalité de la vie locale.

Village à pas contés

BALADE CONTÉE

JEUDI 2 JUILLET

À 18H00

À GRANGES-PACCOT



Roselyne CRAUSAZ-
CLIVAZ



Florence COLLAUD

RENDEZ-VOUS DEVANT LA BIBLIOTHÈQUE, RTE DE
CHANTEMERLE 60, 1763 GRANGES-PACCOT

AU CHAPEAU





REJOINS LE BADMINTON CLUB GRANGES-PACCOT !

Salle de sport de Chantemerle – Une ambiance dynamique et conviviale !



JUNIORS (entre 10 et 16 ans)

- Lundi de 18h00 à 19h30
- Entraînements encadrés par une **entraîneuse agréée J+S, bilingue** (français/allemand)
- Apprentissage ludique, esprit d'équipe et progression garantie



MEMBRES ACTIFS (dès 16 ans)

- Lundi de 19h30 à 22h00
- Entraînements et jeux libres
- Ambiance sportive et motivante
- Plaisir garanti !

Pourquoi nous rejoindre ?

- Ambiance conviviale et accessible à tous
- 3 essais gratuits sans engagement !
- Ouvert aux débutants comme aux confirmés



Intéressé(e) ? Contactez-nous pour plus d'infos :

- communicationbcgp@gmail.com
- www.bcgrangespaccot.clubdesk.com/bcgp

Bouge, progresse et amuse-toi !

Marquez déjà vos calendriers :

- 29 septembre 26 - sortie annuelle
- 13 décembre 26 - repas de Noël



**Programme Seniors
1er semestre 2026**

Ces activités sont ouvertes à tous nos seniors à partir de 60 ans
(et à leur accompagnant)

Date	Horaire	Quoi ?	Où ?
28 avr. 2026	13h30 – 16h30	Ferme-École de Grangeneuve	Route de Grangeneuve 31, Posieux
5 mai 2026	13h30 – 16h30	Après-midi conviviale	Salle Jean Perriard
9 mai 2026	11h00 - 15h00	Fête populaire	Chantemerle
12 mai 2026	14h00 – 16h30	Goûter de printemps - Rencontre avec les Seniors de Givisiez	Halle de Chantemerle
26 mai 2026	13h30 – 16h00	Les Archives de l'État de Fribourg	Route des Arsenaux 17, Fribourg
2 juin 2026	13h30 – 16h30	Après-midi conviviale « Anniversaires »	Salle Jean Perriard
30 juin 2026	13h30 – 16h30	Visite de l'Hôtel cantonal (Grand Conseil)	Place de l'Hôtel-de-Ville 2, Fribourg
11 juil. 2026	Journée	Fête villageoise	Chantemerle

* = manifestation organisée par la commune. Des informations suivront ultérieurement.

Sous réserve d'éventuelles modifications, annoncées sur le Whatsapp « SeniorActu » ou sur le site internet de la commune en scannant le QR code en haut de la page.

Marches en groupe du mardi

Horaire A 09h30 (ou plus tôt selon météo été)

Rendez-vous au terrain du FC Granges-Paccot, sans inscription préalable

Informations via le WhatsApp « Marche GP » ou auprès de Nicole Wyss (079 278 40 52)

Après-midis conviviales

Les après-midis conviviaux, ouverts à tous les seniors de la commune, sont des moments prévus pour se retrouver, discuter, jouer et/ou apporter un ouvrage. Pas d'inscription nécessaire, sauf si vous avez reçu une invitation personnelle pour fêter un anniversaire rond.

Ces rencontres sont aussi une occasion de partager vos idées, vos envies d'activités ou de proposer des initiatives à réaliser entre habitants. Ensemble, faisons vivre les liens et la convivialité dans notre commune !

Sorties

Les sorties sont des occasions de découvrir des lieux significatifs, intéressants et parfois peu connus de notre région. Le co-voiturage est encouragé. Un goûter est organisé lors de chaque sortie. Une participation financière de 10 francs sera encaissée le jour de l'événement.

Inscriptions (mar_rege@icloud.com – 078 607 92 76). Délai : en général 5 jours avant la date de la manifestation. Le programme détaillé de chaque événement ainsi que d'éventuels changements seront communiqués par WhatsApp uniquement aux personnes inscrites.

Nouvelle législature

Nos nouveaux conseillers communaux élus débiteront leur mandat le 25 avril 2026. Nous leur souhaitons beaucoup de succès et de dynamisme.

Personnellement, je tiens à vous remercier pour votre engagement, votre soutien, votre présence et vos sourires durant ces cinq dernières années.

Belles fêtes de Pâques et prenez bien soin de vous.

La Commission des seniors

Barbara Green-Studer, présidente, conseillère communale

Marianne Rege et Martine Cottier-Chassot, membres

Scannez le QR code pour accéder
à la page Facebook "Les seniors de Granges-Paccot"



Vérifier les
disponibilités

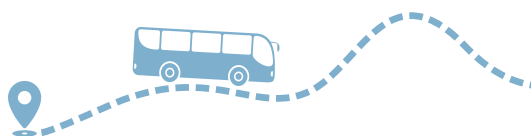


Offre CFF pour les cartes journalières

La **carte journalière dégriffée Commune** est une offre disponible pour les communes de Suisse. Elle permet de voyager dans toute la Suisse, dans la zone de validité de l'abonnement général. Elle est valable le jour choisi jusqu'à 5h00 le lendemain.

Pour obtenir votre carte dans la commune de Granges-Paccot :

- Contrôler la disponibilité des cartes pour la journée souhaitée sur www.cartejournaliere-commune.ch/fr ou avec le QR code ci-dessus.
- Venir au guichet de l'administration communale pendant les horaires d'ouverture **avec les coordonnées de tous les voyageurs** (les cartes sont désormais nominatives et ne peuvent pas être utilisées par des tiers). Attention : la personne qui se présente au guichet doit obligatoirement être domiciliée sur le territoire communal. Elle peut toutefois acquérir des billets pour des tiers qui n'habitent pas Granges-Paccot. Les cartes ne peuvent pas être vendues pour les enfants et les chiens.
- Remplir le formulaire de commande avec l'un de nos collaborateurs.
- Valider le voyage et le nombre de ticket.
- Paiement en espèces, par carte ou par TWINT directement sur place.
- Conserver les billets durant toute la durée du transport.
- Les billets ne sont pas remboursables une fois émis, sauf exceptions.



SUBVENTIONNEMENT DES TITRES DE TRANSPORT

- **Écoles enfantines et primaires** : transport non pris en charge, sauf exceptions et sur demande écrite au Conseil communal.
- **Changement de cercle scolaire** (langue ou autre) : frais de transport à la charge des parents.
- **Cycle d'orientation** : titre de transport annuel inclus dans l'écolage.
- **Subventions pour les jeunes en formation et bénéficiaire de prestations complémentaires** :
 - CHF 200.- / an ou CHF 15.- / mois.
 - jeunes âgés de moins de 25 ans révolus ou décision de la Caisse de compensation.
 - présentation de l'attestation de formation valable pour la période concernée.
 - présentation de la quittance d'achat de l'abonnement dans les 6 mois suivant la souscription.

Plus
d'information





Bains de la Motta Offre pour les familles

Comme chaque année, nous vous informons que l'abonnement de famille peut être retiré auprès de notre Administration communale au prix de CHF 205 CHF. Les conditions suivantes doivent être remplies:

- Etre domicilié-e dans la commune de Granges-Paccot,
- Faire ménage commun avec enfant(s) jusqu'à 20 ans révolus,
- Maximum 2 adultes par abonnement de famille,
- Apporter une photo pour chaque membre de la famille (dès 6 ans pour les enfants)

Nous vous rappelons que les billets, abonnements individuels ou autres, hormis l'abonnement de famille, sont délivrés directement à la caisse des Bains de la Motta.

Heures d'ouverture de la Motta (sous réserve de changements)

- Lundi à vendredi de 6h30 à 19h45
- Samedi de 7h30 à 19h45 (fermeture à 18h00 en cas de mauvais temps)
- Dimanche et jours fériés de 7h30 à 19h45 (fermeture à 18h00 en cas de mauvais temps)

Les Bains de la Motta ouvrent le samedi 9 mai 2026 à 7h30. La fermeture est fixée au dimanche 13 septembre 2026 à 18h00.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un bel été ensoleillé.

Bulletin de commande pour l'abonnement de famille

Nom et Prénom : _____

Adresse complète : _____

Granges-Paccot, le _____ Signature :

Membres de la famille :

Prénom : _____

Prénom : _____

Prénom : _____

Prénom : _____

Prénom : _____

Ce coupon est à retourner à l'administration communale. Vous pouvez aussi laisser un message électronique à commune@granges-paccot.ch.



Calendrier des manifestations communales 2026

09 mai 2026 : Fête populaire

11 juillet 2026 : Fête du village

1^{er} août 2026 : Fête nationale

30 octobre 2026 : Contes au clair de lune

28 novembre 2026 : Fête de l'Avent et Marché de Noël

Calendrier des manifestations des sociétés 2026

01 au 03 mai 2026 : Badminton Club – Tournoi populaire « Two Bad »

01 août 2026 : Fête Nationale organisée par l'Amicale des pompiers

21 novembre 2026 : Célébration des 100 ans de l'Alperösli

14 décembre 2026 : Noël des Aînés.es

Programme sous réserve de changements.



La ComAni - Commission d'animation du village

La commune de Granges-Paccot propose plusieurs manifestations aux habitantes et habitants durant l'année. Le contenu et la gestion opérationnelle de ces manifestations est mis sur pied par une commission dédiée, la ComAni, qui est composée de représentantes et représentants de la population et des sociétés du village. Ainsi, on y retrouve des représentants des écoles, du commerce local, de la jeunesse, des clubs sportifs, la bibliothèque et les seniors entre autres.



Jodlerklub Alperösli

100 ANS

En 1926, l'Alperösli a été fondé à Grange-Paccot par Alfred Boschung et cinq autres hommes. Il s'agissait du premier club de yodel du canton de Fribourg. **En 2026, nous fêtons donc notre centenaire.** À cette occasion, nous inviterons tous les clubs de yodel de Fribourg l'après-midi du 21 novembre 2026 et organiserons une soirée spéciale yodel le soir. Afin de marquer davantage cet événement dans le village de Granges-Paccot, nous souhaitons nous ouvrir et donner à tous ceux qui le souhaitent la possibilité de chanter avec nous.

Le projet d'anniversaire => il y a deux façons de participer à ce projet :

1. Vous assistez régulièrement à nos répétitions le **mercredi soir à 20 heures** et apprenez ainsi les chansons pour la soirée d'anniversaire.
2. Nous répéterons intensivement environ 5 samedis ou dimanches. Vous pouvez vous inscrire pour ces 5 jours et apprendre les chansons ces jours-là et en partie chez vous.

Nous serions ravis que le plus grand nombre possible de chanteuses et chanteurs s'inscrivent à ce projet. Au cours du mois de mai 2026, nous vous informerons plus précisément du lieu et de la date de ces répétitions spéciales.

Vous pouvez vous déjà inscrire provisoirement auprès de :
Adrian Schmid, siegen_schmid@bluewin.ch, 079 962 55 76 ou
Raphael Rudaz, raphael.rudaz@hotmail.com, 079 259 11 92





INTER-ENTREPRISES TOURNOI

12 JUIN 2026

PRÉSENCE
À 17H30

DÉBUT DES
MATCHS À 17H45



Centre sportif de Chantemerle
Granges-Paccot

**RESTAURATION
BAR SUR PLACE**

INSCRIPTION

AVANRELL@FCGP.CH

Date limite :
29 mai 2026

INFORMATIONS

200.- / équipe
Minimum 5 joueurs
et 1 gardien

DÉBUT DES FINALES À 22H00

FINALE : 00H15



Fête nationale

Samedi
1er août

Dès 18h30

Préau de l'école de Chantemerle

Partie officielle

Spectacle et
animations

Prix populaires
Ambiance garantie



ORGANISATION : Amicale des pompiers

VOTRE FUTURE CRÈCHE !

FUNPLACE

"Nous Cultivons des Petits Artistes"



Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture de notre nouvelle crèche dès AOÛT 2026



FunPlace (Granges-Paccot) Sàrl

Route de Chantemerle 60

1763 Granges-Paccot

Pour plus d'information :
granges-paccot@funplace.ch



Pré-inscrire votre enfant?



FUNPLACE
GRANGES-PACCOT

**APPELS D'URGENCE**

Police secours - 117

Service du feu - 118

La Main Tendue - 143

Ambulance du district de la Sarine - 144

Tox Info Suisse - 145

HFR Fribourg - Urgences - 026 306 30 00

Médecin de garde Sarine - 026 304 21 43

**ASSOCIATIONS ET DIVERS**

Association Alzheimer - 026 402 42 42

Diabète Fribourg - 026 426 02 80

Banc public - 026 481 39 46

Caritas Fribourg - 026 321 18 54

Cartons du Cœur Fribourg - 079 873 73 26

Croix-Rouge fribourgeoise - 026 347 39 40

Fondation St-Louis - 026 347 27 00

Fribourg pour tous - 0848 246 246

Fri-Santé - 026 341 03 30

Le Manoir (Résidence) - 026 467 61 11

Ligue frib. contre le cancer - 026 426 02 90

Ligue pulmonaire fribourgeoise - 026 426 02 70

MedHome - 026 670 07 00

PassePartout Sarine - 026 426 91 99

Proches Aidants Fribourg - 026 420 20 10

Pro Infirmis - 058 775 30 00

Pro Junior Fribourg Freiburg - 026 424 24 42

Pro Senectute Fribourg - 026 347 12 40

Service aide et soins à domicile - 026 426 92 00

Solidarité Femmes - 026 322 22 02

La Tuile - 026 424 43 21

**PETITE ENFANCE**

Accueil extrascolaire (AES) - 026 460 68 80

Crèche Le Mille-Pattes - 026 460 68 90

Maternelle Pain d'Epices - 026 460 68 88

Famiya - 026 322 69 26

Service de puériculture - 026 323 12 11

Office familial Fribourg - 026 322 10 14

SOS Futures Mamans - 026 424 63 83

Maison de la Petite enfance - 026 422 11 50

PanAae - 026 469 07 27

**RELIGION**

Paroisse catholique St-Laurent - 026 466 25 67

Paroisse réformée - 026 309 24 90

Katolische Pfarreiseelsorge - 026 425 45 25

**LOISIRS**

Bibliothèque communale - 026 460 68 75

Ludothèque Arc-en-ciel - 026 460 68 95

NOUVEAU

- 50 % POUR LES RETRAITÉ·ES

Bouger, respirer et entretenir sa vitalité dans un cadre bienveillant et accessible à tou·te·s.



Yoga · Pilates · Mobilité · Danse
Mouvements en conscience

Le rabais - 50 % est valable sur toutes les cartes à cases et abonnements annuels du duplex et de Fluance

Inscription : www.duplex-danse.ch/inscriptions



Route de Chantemerle 58D
1763 Granges-Paccot
+41 26 466 22 61

info@duplex-danse.ch
www.duplex-danse.ch



Ne manquez rien de l'information communale en vous connectant sur nos supports digitaux

Evénements,
Chantiers,
Urgences,
Assemblée,
Loisirs...



Téléchargez dès maintenant
l'app iSarine!



Sur les réseaux sociaux en
scannant le QR Code

